ESTIMATES

Department of Finance Canada

2005-2006
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services Canada, 2005

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S5

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2006-III-54
ISBN 0-660-62745-0

Department of Finance Canada

A Report on Plans and Priorities

2005–06

Ralph Goodale
Minister of Finance

Table of Contents

Section I: Overview 1

Minister's Message 1
Summary Information 2
Departmental Plans and Priorities 3

Section II: Analysis of Program Activities by Strategic Outcome 13

Strategic Outcome 13
A) Program Activity: Tax Policy 13
B) Program Activity: Economic and Fiscal Policy 18
C) Program Activity: Financial Sector Policy 21
D) Program Activity: Economic Development and Corporate Finance 24
E) Program Activity: Federal-Provincial Relations and Social Policy 28
F) Program Activity: International Trade and Finance 30
G) Program Activity: Public Debt 34
H) Program Activity: Domestic Coinage 35
I) Program Activity: Transfer Payments to Provinces and Territories 36
J) Program Activity: International Financial Organizations 37

Section III: Supplementary Information 39

Management Representation Statement 39
Organizational Information 40
Table 1: Departmental Planned Spending and Full-time Equivalents 41
Table 2: Program by Activity 43
Table 3: Voted and Statutory Items Listed in Main Estimates 44
Table 4: Net Cost of Department for the Estimates Year 45
Table 5: Loans, Investments, and Advances (Non-budgetary) 46
Table 6: Sources of Respendable and Non-respendable Revenue 47
Table 7: Resource Requirement by Branch or Sector 48
Table 8: Major Regulatory Initiatives 49
Table 9: Details of Transfer Payments Programs 52
Table 10: Horizontal Initiatives 54

Section IV: Other Items of Interest 55

Sustainable Development Strategy 55
Statutory and Departmental Reports 56

Index 57

Section I: Overview

Minister's Message

The Honourable Ralph Goodale, P.C., M.P.

The Department of Finance Canada plays an integral role in the federal government's efforts to secure a higher standard of living and a better quality of life for all Canadians by providing advice and analysis on the nation's economic and financial affairs.

Canada expects to post a balanced budget in fiscal year 2004–05. The previous year saw Canada record its seventh consecutive budget surplus, a record unmatched since Confederation. Indeed, Canada was the only Group of Seven (G-7) country to post a total government surplus in that year. The $9.1 billion surplus was used to reduce Canada's federal debt, which has decreased by more than $61 billion since the Government of Canada balanced its books in 1997–98. This has resulted in ongoing savings of public debt interest charges of more than $3 billion each year.

With its unbroken string of surpluses, the government has been able to invest some $200 billion in the priorities of Canadians, including health care, research and innovation, and the environment, as well as reduce taxes by $100 billion.

In the years ahead, the Government of Canada faces a number of significant challenges. As the nation's population ages, additional strains will be placed on our health and social programs. At the same time, the proportion of Canadians in the workforce will decline, which will require an increasing emphasis on productivity growth to help maintain our standard of living.

To help meet these challenges, our government will maintain balanced budgets or better and a balanced approach to budget planning. In doing so, our nation will continue to enjoy the advantages of good economic growth, while maintaining the high quality of life of which our citizens are justly proud.

Summary Information

Reason for Existence—The goal of the Department of Finance Canada is to foster a strong economy, resulting in higher standards of living and improved quality of life for Canadians.

Financial Resources ($ thousands)

2005–06	2006–07	2007–08
73,492,889	75,655,801	79,046,981

Human Resources

2005–06	2006–07	2007–08
880	877	877

Departmental Priorities ($ thousands)

		Planned Spending		
	Type	2005–06	2006–07	2007–08
Sound Fiscal Management	Ongoing	35,202,793	35,696,906	36,489,908
Sustainable Economic Growth	Ongoing	27,020	24,528	24,532
Strong Social Foundation	Ongoing	36,911,631	39,390,736	41,999,241
Securing Canada's Place in the World	Ongoing	1,351,445	543,631	533,300

Departmental Plans and Priorities

The goal of the Department of Finance Canada is to foster strong and sustainable economic growth, resulting in higher standards of living and an improved quality of life for Canadians.

The Department is actively involved in the government's policy and legislative agenda, helping to develop and implement fiscal, economic, social, and financial policies and programs. Its responsibilities include preparing the federal budget, developing tax and tariff policy and legislation, managing federal borrowing on financial markets, administering major transfers of funds to provinces and territories, developing regulatory policy for the country's financial sector, and representing Canada in international financial institutions and fora.

In carrying out its mandate, the Department has established four key priorities in support of the government's economic and social policy agenda:

- Sound Fiscal Management;
- Sustainable Economic Growth;
- Strong Social Foundations; and
- Securing Canada's Place in the World.

The Department of Finance Canada is committed to effective stewardship of the nation's finances. To achieve this goal, the Department will continue to consult and co-ordinate its efforts with a number of different groups in both the private and public sectors. The Department's principal partners, client groups, and the services it provides to them are as follows:

The Government, Cabinet, and the Treasury Board—The Department provides analysis, advice, and recommendations regarding economic, social, federal-provincial, and financial affairs and tax matters. It also provides instructions about how to draft legislation in many of these areas.

Parliament and parliamentary committees—The Department acts as the primary sponsor of bills on taxation, federal and provincial/territorial transfers, and financial matters and steers them through the parliamentary process. It also supports the Minister of Finance in the fulfillment of his parliamentary responsibilities.

The public and Canadian interest groups—The Department supports an expanded program of public information and consultation. This includes responding to requests for information and providing facts to Canadians on key economic, social, fiscal, and tax issues to facilitate wide participation in open, broad-based consultation processes.

Departments, agencies, and Crown corporations—The Department plays an active role in encouraging co-ordination and harmony among all federal initiatives that affect the economy, the financial sector, and financial markets.

Provincial and territorial governments—The Department develops and administers transfer payments in support of social programs and works with the provinces and territories on fiscal, taxation, financial sector, and other issues of concern to all governments. It also works with them

as joint stewards of the Canada Pension Plan to ensure that it remains financially secure and stable.

Financial market participants—The Department works with market participants to ensure that Canadian capital markets are both dynamic and efficient and that they inspire confidence, including maintaining a well-functioning market for Government of Canada securities and ensuring that investors in Canadian government debt are well informed of financial and economic developments.

Financial institutions—The Department ensures that the legislative and regulatory framework allows financial institutions to compete effectively at home and abroad, empowers and protects consumers of financial services, and enables institutions to generate the financing necessary for Canadian businesses to grow and prosper.

International economic and finance community—The Department develops Canada's policy with respect to the World Bank, the International Monetary Fund (IMF), and the European Bank for Reconstruction and Development; it co-operates closely with the G-7, G-10, and G-20 groups of finance ministers to promote international growth and financial stability; it negotiates double taxation treaties with Canada's treaty partners; and it represents Canada at a broad range of official international fora.

International trade community—The Department is responsible for Canada's import policy, including the Customs Tariff, trade remedy legislation, and trade in financial services. The Department participates in international fora such as the World Trade Organization (WTO) and the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) and in related negotiations that concern trade, import policy, services, and investment.

Priorities

1) Sound Fiscal Management

A solid macroeconomic framework, which includes sound fiscal management, underpins healthy economic growth and helps ensure the sustainability of Canada's social safety net. Solid macroeconomic fundamentals also place Canadians in a good position to capitalize on both domestic and global economic opportunities.

In particular, the country's strong fiscal position has allowed the Government of Canada to reduce the public debt burden and, correspondingly, lower debt interest costs, which in turn gives the government the flexibility to:

- invest in important economic and social priorities;
- deliver significant tax relief to all Canadians; and
- cope with the upcoming fiscal pressures from an aging population.

Overall, Canada's improved macroeconomic framework has supported stronger economic growth and a higher quality of life and increased the economy's resilience to shocks. The OECD

notes that "the Canadian economy has delivered solid performance for nearly a decade with increased resilience to economic shocks, demonstrating the benefits of a well-designed macroeconomic framework and the pay off from a range of structural reforms implemented since the late 1980s."[1]

This resilience was demonstrated by Canada's ability to rebound from a series of shocks in 2003, including the severe acute respiratory syndrome (SARS) outbreak, the discovery of a case of bovine spongiform encephalopathy (BSE) in Alberta, and, in particular, the unprecedented rate of appreciation of the Canadian dollar during the year.

Looking ahead, private sector forecasters expect solid growth in 2004 and 2005. Growth is expected to be 2.7 per cent in 2004 and 2.9 per cent in 2005.[2] However, the outlook is not without risks, the most important of which are energy prices and the value of the Canadian dollar.

Given the risks and the uncertainty surrounding any projection, the Government of Canada will remain prudent in its budget planning and careful in its management of taxpayer dollars. A prudent approach to fiscal planning has allowed the government to record its seventh consecutive budget surplus in 2003–04 and Budget 2005 calls for balanced budgets or better this fiscal year and for the next five years. Budget 2005 also reaffirms the government's objective of lowering the federal debt-to-GDP ratio to 25 per cent within 10 years. The OECD estimates that Canada will be the only G-7 country to have posted a budgetary surplus on a total government basis in 2004. This is the third consecutive year that Canada has achieved this distinction. The OECD also estimates that Canada will again be the only G-7 country to post a total government budgetary surplus in 2005 and 2006.

Sound fiscal management goes beyond maintaining balanced budgets. It also means making sure that tax dollars are managed responsibly and directed to the highest priorities of Canadians. To that end, Buget 2005 incorporates almost $11 billion of savings over five years identified by the Expenditure Review Committee that are reallocated to core federal programs.

Many of the key elements of the current approach to budget planning were put in place following the recommendations of an independent review of the Department's approach to economic and fiscal forecasting in 1994. Recognizing that much has changed since 1994, the Government of Canada has launched a new review of its forecasting practices and methodologies. This is led by Dr. Tim O'Neill, Chief Economist and Executive Vice-President of the BMO Financial Group. Dr. O'Neill's report will assess the sources of differences between the budget fiscal projections, and the final outcome. As part of this review, the International Monetary Fund (IMF) is conducting a comparative analysis of the budgeting practices in Canada and other major industrialized countries. The review is expected to be concluded in the spring of 2005.

Debt-service is the largest spending program of the federal government, and the prudent and effective management of the government's debt continues to be an important element of the

---

[1] OECD, Economic and Development Review Committee, *Economic Survey of Canada* (October 2004)

[2] Based on the December Department of Finance Canada survey of private-sector forecasters.

Department's strategy for a sustainable fiscal structure. Key considerations in public debt management are the sizeable annual refinancing needs and the interest costs of a debt structure composed of a mix of floating- and fixed-rate debt. In managing the public debt, the Department pursues a diversified approach based on a well-functioning domestic market and a prudent debt structure. These are essential elements in achieving stable, low-cost funding for the government's debt.

A sustainable fiscal structure also encompasses a fair, efficient, and effective tax system. With the elimination of the deficit in 1997, the government has been able to provide tax relief every year. In 2000, the Five-Year Tax Reduction Plan was introduced, a plan that reduced taxes by $100 billion over five years. About three-quarters of the tax relief went to individuals, particularly those with low and modest incomes. Overall, the Tax Reduction Plan reduced federal personal income taxes by 21 per cent on average and 27 per cent for families with children. The Plan also established a tax advantage for investment in Canada, and introduced other measures to support entrepreneurship and small business.

Subsequent budgets built on the five-year plan to further enhance the fairness, efficiency, and competitiveness of the tax system. These tax cuts have helped promote economic growth, create jobs, and boost living standards in a fiscally sustainable manner. Most recently, in Budget 2005, the government proposed to:

- reduce taxes for individuals, with most of the benefits going to low- and modest-income Canadians. When fully implemented, these measures would:
  - increase the amount of income that all Canadians may earn without paying federal income tax to $10,000;
  - remove 860,000 taxpayers from the tax rolls, including about 240,000 seniors; and
  - provide over 70 per cent of the tax relief to those earning less than $60,000 per year;
- support savings and investment by increasing the registered retirement savings plan (RRSP) annual contribution limit to $22,000 by 2010 and making corresponding increases for employer-sponsored registered pension plans;
- make the tax system fairer, notably by improving tax assistance for persons with disabilities—acting on the recommendations of the Technical Advisory Committee on Tax Measures for Persons with Disabilities;
- promote jobs and economic growth by making Canada's tax system more efficient and more competitive and maintaining Canada's corporate tax rate advantage over the US; and
- enhance tax incentives for efficient and renewable energy generation equipment.

In the coming year, the Department will continue to advise the government on ways to improve the fairness, efficiency, and competitiveness of the tax system.

2) Sustainable Economic Growth

The Department strives for sustained economic growth by developing and implementing policies and programs that provide appropriate support for the drivers of productivity growth: physical, financial, and human capital and innovation.

Economic growth is driven by innovation: the creation, adoption, and transmission of new knowledge. New ideas are the wellspring of innovative products, and new business practices frequently come from research. To succeed in the new economy, Canada must not only develop new technologies but also encourage the adoption of these new technologies in all sectors of the economy. Physical investment raises productivity directly by enabling workers to increase the amount of goods and services they produce. Investment in machinery and equipment allows firms to access new innovations. The effective translation of ideas into business opportunities will fuel economic performance in a global economy where knowledge is the key to competitiveness. Challenges remain if Canada is to benefit from the high growth opportunities that will be realized by the most innovative of the world's economies.

Most of the investments necessary to improve productivity growth will be made by individuals and businesses. For its part, the government must strengthen and enhance its policy framework to encourage Canadians to invest in the drivers of growth.

As a key source of economic advice to the government, the Deparment helps ensure that the policies and programs adopted create the framework and conditions necessary for sustainable long-term economic growth, by supporting physical investment and research and development and by helping Canadians to acquire skills. The government has made significant investments in recent budgets to:

- improve access to post-secondary education;
- foster innovation in all regions of Canada;
- create new research opportunities at Canadian universities, research hospitals, and other research institutions;
- encourage investment in research and development by others; and
- facilitate the commercialization of knowledge.

Budget 2005 proposed a series of measures to foster investment by encouraging entrepreneurs and providers of risk capital, as per the Speech from the Throne. These measures include sound monetary and fiscal policies, as well as competitive taxes, with targeted tax reductions to promote economic growth.

Future initiatives will build on the tax advantage that the government has established for investment in Canada. This advantage—a fundamental component of a strategy to foster a strong and productive economy—was established by the Five-Year Tax Reduction Plan announced in 2000. The Plan lowered the general rate of corporate income tax to 21 per cent in 2004 from its 2000 level of 28 per cent. Budget 2003 enhanced Canada's tax advantage for investment by eliminating the federal capital tax, which will be phased out over five years beginning in 2003.

As a result of these tax cuts, in 2005 the average (federal and provincial) corporate tax rate in Canada (including capital taxes) on general income is 2.5 percentage points below the average US federal-state rate.

In Budget 2005, the government proposed to eliminate the corporate surtax in 2008 and reduce the general corporate income tax by two percentage points by 2010. These cuts will maintain Canada's tax advantage vis-à-vis the US, which recently legislated a 3.15 percentage point reduction in the tax rate on manufacturing income by 2010.

In addition to competitive tax rates, a competitive tax system also requires an efficient tax structure. Budget 2004 and Budget 2005 proposed increasing the capital cost allowance (CCA) rates for a number of assets, including certain types of information and communications technology (ICT), certain electricity generation and distribution equipment, oil and gas transmission pipelines, and telecommunication cables. These changes better align the CCA rates with the useful life of the assets, providing an enhanced environment for investment across all sectors of the economy and contributing to a more efficient, competitive tax system.

Beyond establishing a Canadian tax advantage, the Five-Year Tax Reduction Plan and initiatives in subsequent budgets strengthened support for entrepreneurs and small businesses. These initiatives included the reduction in the inclusion rate for capital gains, the introduction of the small business capital gains rollover, and an increase in the amount of income eligible for the 12-per-cent small business rate from $200,000 to $300,000 in 2005.

The increase in registered pension plan (RPP) and registered retirement savings plan (RRSP) contribution limits proposed in Budget 2005 will be of particular benefit to entrepreneurs, the self-employed and business owners. While helping to better meet the retirement savings needs of Canadians, the higher limits will also assist employers in providing competitive compensation packages to attract and retain skilled workers, and encourage savings to support investment, productivity, and economic growth. The government's response to the growing retirement income needs of our country's aging population will be further enhanced by the repeal of the Foreign Property Rule (FPR) allowing broader investment diversification of pension funds.

The Government of Canada recognizes that a clean and safe environment is fundamental to a healthy society and sustainable economic growth. In this regard, the Department will continue to assess environmental policy options, including those to help Canada address climate change and protect its natural environment.

In recent years, tax measures in support of the government's environmental objectives have been implemented and expanded. Budget 2005 continued in this direction by enhancing CCA provisions to encourage investment in high-efficiency cogeneration and renewable energy generation equipment and extending accelerated CCA to additional environmental technologies.

Budget 2005 noted that the government will actively consider other opportunities to use the tax system to support environmental objectives in areas where it would be an appropriate instrument.

To foster innovation and entrepreneurship, the 2005 federal budget also provided $810 million in strategic investments in new ideas and enabling technologies in this and the next five years.

These investments include additional funding for Canada's three federal granting councils and to universities and research hospitals to offset the indirect costs of research.

Dynamic capital markets are critical to Canada's future economic success, and the financial services sector plays a vital role in ensuring that Canada's capital markets are efficient and globally competitive. Not only is the sector a significant component of the knowledge-based economy in its own right, but it is also a key enabler of innovation and risk taking throughout the economy. The Department will advise the government on further measures to promote the efficiency and growth of this sector, assure its safety and soundness, and foster greater domestic competition while protecting consumers.

3) Strong Social Foundation

To succeed in the knowledge-based economy, countries need highly skilled, innovative workers. The quality of communities, health care, education, the social safety net, and the equality of opportunity all contribute to the creation and maintenance of such a workforce.

The Department contributes, through its analysis and advice, to the government's efforts to meet its objectives for the quality of Canada's communities, health care, education, the social safety net, and the equality of opportunity for all citizens.

The government supports social programs delivered by provinces and territories by means of transfers of resources to provincial and territorial government treasuries. The Department administers these transfers, undertakes regular consultation procedures with provinces and territories, and provides advice and analysis to the government about factors that influence the size and distribution of the transfers.

Recently, the government has committed to increasing its transfers to the provinces and territories to ensure that quality services are delivered to Canadians. In September 2004, the Prime Minister announced an additional $41.3 billion in federal funding to support the Ten-Year Plan to Strengthen Health Care. This funding will increase ongoing federal support through the Canada Health Transfer (CHT) and through targeted support to improve access to medical services and reduce waiting times. To ensure predictable future growth in health funding, an escalator of six per cent annually will be applied to the CHT, effective 2006–07.

In October 2004, the Prime Minister also announced the government will increase support provided to the provinces and territories under the Equalization and Territorial Formula Financing (TFF) by $33 billion over 10 years. When combined, the additional health care funding and new monies for Equalization and TFF will provide a cumulative increase of $75 billion to the provinces and territories over the next decade.

In accordance with the Prime Minister's announcement at the October 26, 2004, First Ministers' meeting, the Minister of Finance will establish an independent expert panel to review the current system of Equalization and TFF in Canada and recommend improvements. The panel's work will have a fundamental impact upon future federal transfers. The panel is scheduled to begin work late in the 2004–05 fiscal year and conclude by December 2005. The government intends to have new arrangements in place for the allocation of Equalization and TFF by April 1, 2006.

The Department will manage the establishment of the independent panel and will advise the government on its work.

On April 1, 2004, the new CHT and the Canada Social Transfer (CST) became operational, replacing the Canada Health and Social Transfer (CHST). As separate transfers, the CHT, which supports health care, and the CST, which supports post-secondary education, social services, and social assistance, now provide greater transparency and accountability for health care and other social programs. The Department provides analysis and advice to the government on the factors affecting the size and distribution of the transfers, on the practical aspects of delivering the transfers to provinces and territories, and on related tax and fiscal issues. The Department also administers and reports on the programs.

The Government of Canada is committed to providing support for families and children. It will foster economic growth and job creation, which are essential to reducing poverty and ensuring that families have the resources they need to care for their children. In addition, the government has made significant investments in income and service support programs for families in need, enhanced existing initiatives and introduced new measures to assist Canadian children in getting the best possible start to life. These investments include the Canada Child Tax Benefit (CCTB), the Early Childhood Development initiative, and the extension and improvement of the employment insurance parental benefit.

In recent years, the government has increased the National Child Benefit (NCB) supplement component of the CCTB for low-income families by an annual amount of $150 per child in July 2003, $185 in July 2005, and $185 in July 2006. With these increases, plus full indexation restored under the Five-Year Tax Reduction Plan, the maximum CCTB benefit is projected to reach $3,243 for the first child, $3,016 for the second child and $3,020 for each additional child by 2007. As a result, investment in the NCB supplement will be increased by $965 million per year by 2007, bringing total CCTB benefits to over $10 billion annually.

Budget 2004 strengthened support for the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care, agreed to in March 2003 by federal, provincial, and territorial ministers responsible for social services. As a result, the CST has been increased by $150 million over two years, bringing federal support for the Framework to $1.05 billion.

The Government of Canada is also committed to supporting the full participation of persons with disabilities in Canadian society. In recent years, a number of steps have been taken to improve the tax treatment of persons with disabilities, notably by improving the recognition of the costs they incur. In 2003, the government established a Technical Advisory Committee on Tax Measures for Persons with Disabilities to advise the ministers of Finance and National Revenue on how to address tax issues affecting persons with disabilities. The Committee's final report was submitted in December 2004. Budget 2005 acted on the Committee's recommendations by proposing a number of measures that will increase tax fairness for persons with disabilities and their caregivers. These measures include expanding eligibility for the disability tax credit, expanding the list of expenses eligible for the disability supports deduction, and increasing the Child Disability Benefit and the maximum amount of the refundable medical expense supplement.

Many Canadian families face additional costs related to the care of a dependent relative such as an elderly parent or an adult child with a disability. Budget 2004 modified the income tax rules to allow caregivers to claim up to $5,000 of medical and disability-related expenses they incur on behalf of a dependent relative. Budget 2005 proposed to double that amount to $10,000, beginning with the 2005 taxation year.

The Government of Canada recognizes that Canada's cities and communities need reliable, predictable, and long-term revenue sources in order to plan for long-term infrastructure investments. Budget 2004 provided new financial resources to municipalities through GST/HST relief amounting to an estimated $7 billion in additional assistance over the next ten years.

In Budget 2005, the government reaffirmed its commitment to share a portion of federal gas tax revenues with cities and communities. Beginning in fiscal year 2005–06, the funding will ramp up over five years, to total $5 billion. By 2009–10 the funding flowing to municipalities will amount to $2 billion annually, equivalent to five cents per litre, representing a strategic investment in our cities and communities.

Creating a strong social foundation bolsters a country's economic advantage. In the knowledge-based economy, highly skilled, innovative knowledge workers are a key resource. In turn, strong, productive economies generate the resources to re-invest continually in key social infrastructure. Successful knowledge economies are societies with a high quality of life. This integration of economic and social policies is the key to vibrant and dynamic cities and communities.

4) Securing Canada's Place in the World

Improving and sustaining our nation's living standards and quality of life in an increasingly competitive and integrated global economy continue to be key departmental objectives. This includes:

- maintaining secure and open borders;
- working to strengthen global growth and stability;
- advancing Canada's trade and investment interests;
- helping to foster development to reduce global poverty; and
- contributing to the government's efforts to address climate change.

The Department will contribute to the pursuit of a global advantage for Canada in a number of important areas. As a participant in the G-7 and G-20 finance ministers' fora, as well as other fora, including the OECD, IMF, World Bank, European Bank for Reconstruction and Development, Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC), and the Commonwealth, Canada will co-operate with other governments on policies and measures to increase global economic growth, promote global financial stability, and encourage policies to reduce poverty in developing countries. Canada will also work in these and other fora, including the Financial Action Task Force on Money Laundering, to advance both international standards to prevent abuses to the international financial system and measures to eliminate terrorist financing.

The Department will work closely with concerned departments and agencies to assure the effective implementation of measures to enhance the security and efficiency of Canada's borders. To this end, Budget 2005 contributed $1 billion in support of emergency planning and response, transportation and border security, and Canada's efforts to combat organized crime. The Department will also work to foster a better appreciation of Canada's economic advantages by global financial markets and investors and will continue to play a key role in the development and management of Canada's trade and investment policies and in the advancement of Canada's interests in the context of a strong, rules-based trading system.

Section II: Analysis of Program Activities by Strategic Outcome

Strategic Outcome

To create a Fiscal, Economic, Social, and Global Advantage for Canada by providing appropriate policies and sound advice with respect to economic, social, and financial conditions and to the government's overall agenda.

A) Program Activity: Tax Policy

The development and evaluation of federal taxation policies and legislation regarding income, sales, and excise taxes.

Financial Resources: ($ thousands)

2005–06	2006–07	2007–08
30,719	30,820	30,800

Human Resources: FTEs

2005–06	2006–07	2007–08
274	274	274

Priority: Sound Fiscal Management

Expected Results

1) A fair, efficient, and competitive tax system

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Improving the fairness, efficiency, and competitiveness of the tax system by:		

• Supporting implementation of tax initiatives set out in Budget 2004 and Budget 2005.	Legislation (Bill C-33) to enact the Budget 2004 tax measures was tabled in the House of Commons in December 2004. The Department will support the legislative process with a view to facilitating timely consideration of the government's proposals. Legislation to implement the Budget 2005 tax measures will be prepared for early tabling.	2004 and 2005 budget legislation to be considered by Parliament and legislation to be implemented. Measures to be assessed case by case against objectives and goals set out in respective budgets.
• Developing and supporting the implementation of other measures to improve the tax system.	A Detailed Notice of Ways and Means Motion concerning Non-resident Trusts and Foreign Investment Entities was tabled on October 30, 2003. It is expected that legislation will be introduced in Parliament in 2005. A draft technical tax bill was released for public comment in February 2004, with a view to subsequent tabling in Parliament. It is expected that legislation will be tabled in 2005–06. As well, further refinements to the draft legislation, concerning the deductibility of interest and other expenses in the absence of a reasonable expectation of profit, released on October 31, 2003, are targeted for release in 2005–06.	Effects of tax changes on fairness, efficiency, and competitiveness of the tax system.
• Developing proposals to improve the GST/HST and excise tax systems to address emerging technical issues.	A bill to give effect to previously announced proposals will be finalized for tabling in 2005–06.	Effective technical operation of GST/HST measures.
• Reviewing, improving, and expanding the tax treaty network, consistent with the objective of promoting a fair, efficient, and competitive system, taking into account tax policy developments in other jurisdictions.	Bill S-17, proposing a revised tax treaty between Canada and Ireland and new tax treaties with Gabon, Armenia, Oman, and Azerbaijan was introduced in the Senate in December 2004. Negotiations on other tax treaties are ongoing.	Treaties entered into or amended.

• Building on work by the OECD, negotiating tax information exchange agreements with selected jurisdictions.	Ongoing.	Tax information exchange agreements negotiated and signed.
• Renewing federal-provincial-territorial income tax collection agreements.	Revised tax collection agreements were submitted to the provinces for signature in December 2004.	Agreements signed and functioning effectively.
• Renewing existing bilateral reciprocal taxation agreements (RTAs).	The existing RTAs have been extended to June 30, 2005. The Department will negotiate and seek to implement new agreements by that date.	Agreements signed and functioning effectively.
• Implementing and entering into First Nations Goods and Services Tax agreements, including new agreements where a more detailed GST estimation methodology will be used.	A number of First Nations have expressed interest in negotiating agreements. Detailed framework to be issued in 2005 will give further impetus to negotiations.	Tax administration agreements entered into.
• Entering into personal income tax administration agreements with First Nations.	Agreements are being negotiated with the Tlicho First Nation and the Labrador Inuit Association.	Tax administration agreements entered into.

Priority: Sustainable Economic Growth

Expected Results

1) A tax system that promotes productivity, investment, jobs, and growth

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
To support implementation of measures announced in the 2004 and 2005 budgets to promote productivity, investment, jobs, and growth.	Legislation (Bill C-33) to enact the Budget 2004 tax measures was tabled in the House of Commons in December 2004. The Department will support the legislative process with a view to facilitating timely consideration of the government's proposals. Legislation to implement the Budget 2005 tax measures will be prepared for early tabling.	2004 and 2005 budget legislation considered by Parliament and legislation implemented.

	Regulations will be drafted to give effect to the changes to the capital cost allowance rates proposed in Budgets 2004 and 2005.	
To continue to review the tax structure in order to improve the efficiency of the tax system and to maintain the Canadian comparative tax advantage.	Ongoing.	Comparison with other jurisdictions, principally the US, of corporate tax rates and of the overall competitiveness of the tax system.

2) Use of the tax system where appropriate to support environmental objectives

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
In co-operation with other federal departments and organizations such as the National Roundtable on the Environment and the Economy, assess the potential proposals for tax-related measures to assist the government in meeting its climate change and other environmental objectives.	Ongoing. In Budget 2005, the government announced that the National Roundtable on the Environment and the Economy has been asked to develop options for a vehicle "feebate" for the next budget. The government will also be studying the results of the Transit Pass Program—a pilot project currently underway.	Assessment of measures will be done on a case-by-case basis, using factors set out in the *Framework for Evaluation of Environmental Tax Proposals* published in the 2005 Budget Plan. These factors are environmental effectiveness, fiscal impact, economic efficiency, fairness, and simplicity for compliance and administration.

Priority: Strong Social Foundation

Expected Results

1) The continuing renewal of the Canadian health care system

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Support the implementation of changes to the GST/HST rebate for health care institutions that result from the health care rebate review that was announced in the 2003 budget to assess and improve the current application of the GST/HST rebate with respect to health care functions that are moved outside of hospitals.	Budget 2005 announced the expansion of the application of the 83 per cent rebate to non-profit health care facilities that provide services similar to those traditionally performed in hospitals.	Consideration by Parliament of the proposed changes and implementation of legislation. Neutrality with respect to provinces' and territories' decisions as to how to structure the public delivery of health care services traditionally delivered in a hospital setting.

2) Increased support for families with children

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Support implementation of a non-refundable adoption expense tax credit, as proposed in Budget 2005.	Budget 2005 proposed a non-refundable adoption expense tax credit of up to $10,000 effective for the 2005 and subsequent taxation years.	Consideration by Parliament of the proposed change to the *Income Tax Act* and implementation of legislation. Measures of tax relief for adoptive families.

3) Enhanced tax fairness for persons with disabilities

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Support the implementation of tax measures to assist persons with disabilities in becoming more self-reliant by drawing on the recommendations of the Technical Advisory Committee on Tax Measures for Persons with Disabilities, as per the Speech from the Throne commitment. (The Committee's report is available at www.disabilitytax.ca.) Support the implementation of tax measure(s) for caregivers of aged or infirm relatives or those with severe disabilities.	The Department will support the legislative process with a view to facilitating timely consideration by Parliament of the measures proposed in Budget 2005.	Consideration by Parliament of the proposed changes to the *Income Tax Act*. Measures of tax relief for persons with disabilities and caregivers.

4) Enhanced support to communities

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Implement improvements to the tax rules concerning registered charities set out in Budget 2004 to make the regulatory process and information on the process more transparent and accessible; to introduce new intermediate sanctions; and to improve access to appeals.	Legislation (Bill C-33) to enact the Budget 2004 tax measures was tabled in the House of Commons in December 2004. The Department will support the legislative process with a view to facilitating timely consideration of the government's proposals.	Consideration by Parliament of changes to the *Income Tax Act* proposed in the 2004 budget. A more effective, transparent, and accessible regulatory system.

B) Program Activity: Economic and Fiscal Policy

Develop the government's fiscal framework, expenditure plan, resource allocation, and economic policy framework.

Financial Resources: ($ thousands)

2005–06	2006–07	2007–08
14,912	14,910	14,901

Human Resources: FTEs

2005–06	2006–07	2007–08
132	132	132

Priority: Sound Fiscal Management

Expected Results

1) Effective monitoring and forecasting of economic performance

Plans	Time Frame to Completion	Performance measurement indicators
Monitor and report on major macro-economic developments and data releases to ensure the Minister and government have the information to respond as required.	Ongoing. The interpretation of new economic data is done on a daily basis.	Publications to inform the Minister and public on economic developments, including chapters in the economic update and budget, house cards and briefing notes to the Minister, Economy in Brief, Canadian and U.S. Monthly Assessments, and periodical monitors on labour markets, housing markets, inventory developments, business investment, productivity developments, Canada-U.S. corporate financial situation, Canadian financial situation, interest rate expectations, and Canadian commodity price developments.

Conduct private-sector surveys of the Canadian economic outlook and assess the potential risks to the outlook of the Canadian and international economies.	Every quarter following the release of the national accounts.	Private-sector forecasts are published in the economic and fiscal update and the budget.

2) Prudent fiscal planning framework

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Update fiscal projections and develop economic and fiscal policy options for the next budget.	Ongoing. Updated with publication of economic and fiscal update and budget.	Measures of budgetary and financial balance summarized in the monthly Fiscal Monitor and in the Annual Financial Report of the Government of Canada (http://www.fin.gc.ca/purl/afr-e.htm). Economic and fiscal forecasts published in Budget 2005 (http://www.fin.gc.ca/access/budinfoe.html).
Reduce federal debt-to-GDP ratio to 25 per cent within 10 years.	By 2014–15. Based on the 2004 Annual Financial Report (AFR), the federal-debt-to-GDP ratio was 41.1 per cent in 2003–04, down from 68.4 per cent in 1995–96. The government is on track to meet or better its long-term objective.	Federal debt-to-GDP ratio for 2004–05 will be reported in the AFR of the Government of Canada. On a year-to-year basis, the government is committed to balanced budgets or better to achieve this objective.
Launch an independent review of economic and fiscal forecasts.	Review is expected to be concluded in spring 2005.	Recommendations will be referred to the House Standing Committee on Finance.
Review being led by Dr. Tim O'Neill, Chief Economist and Executive Vice-President of BMO Financial Group. Review will identify and assess sources of differences between budget and fall fiscal projections and outcomes.	Spring 2005.	IMF will also report its findings in the context of its Article IV annual report on Canada's economic policy.

As part of this review, the IMF will also conduct a comparative analysis of the budgeting practices in other major industrial countries.		
Review of government expenditures: Expenditure Review Committee (ERC) launched in December 2003, chaired by Minister John McCallum.	Ongoing.	Cumulative savings of $11 billion from existing programs identified in Budget 2005.

Priority: Sustainable Economic Growth

Expected Results

1) Improved economic performance and standards of living

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Conduct in-depth economic research on a wide variety of economic and fiscal policy issues that will help promote a more productive and competitive economy.	Ongoing.	Reports, memorandum, notes provided to senior management and the Minister that are circulated internally. Some of the research is publicly available through the Finance Working Paper Series available at http://www.fin.gc.ca/access/wpliste.html. Analytical and Technical notes distributed internally and to a selected number of departments.
Analyze and forecast regional economic developments to provide a basis to co-ordinate provincial government economic outlooks and equalization payments.	Ongoing. Updated at the time of the semi-annual Federal-Provincial Continuing Committee of Officials (CCO) meetings.	Participate in semi-annual CCO meetings.

Priority: Securing Canada's Place in the World

Expected Results

1) Increased global growth and financial stability

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Meet regularly with the OECD and the IMF to share views on economic developments in Canada and the world.	Ongoing.	Representing Canada at various OECD meetings and in discussions with both the IMF and the OECD.

C) Program Activity: Financial Sector Policy

Manages the government debt, cash, and reserve; develops legislation governing financial institutions; and financial issues relating to Crown corporations, departments, and agencies.

Financial Resources: ($ thousands)

2005–06	2006–07	2007–08
16,407	16,138	16,205

Human Resources: FTEs

2005–06	2006–07	2007–08
138	134	134

Priority: Sustainable Fiscal Management

Expected Results

1) Maintain a well-functioning market in Government of Canada securities

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Enact operational changes at auctions of Government of Canada debt to enhance bidding and participation.	Ongoing. Subject to annual initiatives in Debt Management Strategy (http://fin.gc.ca/purl/dms-e.html).	Indicators include measures of operational performance in the Debt Management Report.
Adjust the debt program to maintain liquidity in Government of Canada securities.	Ongoing. Subject to annual initiatives in the Debt Management Strategy (http://fin.gc.ca/purl/dms-e.html).	Indicators include measures of market performance in the Debt Management Report.

Priority: Sustainable Economic Growth

Expected Results

1) A leading-edge financial services sector that is internationally competitive, safe and sound, and responsive to business and consumer needs and financial markets that meet the needs of issuers and providers of capital

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Modernize the corporate governance provisions for financial institutions.	Policy work is well advanced, with a view to introducing legislation in spring 2005.	Introduction of legislation.
Prepare for the next statutorily mandated five-year review of federal financial institutions statutes.	Initiate consultations during 2005.	Consultations initiated.
Review the legislative/regulatory framework to ensure that Canadian financial services consumers continue to benefit from a strong and fair protection regime.	Ongoing.	Policy proposals developed with a view to releasing a white paper in fall 2005 in preparation for the 2006 legislative review.
Update the financial sector consolidation policy in Canada.	In its June 2003 paper, the government posed a number of questions related to financial sector consolidation and asked for submissions from stakeholders. The government is finalizing its analysis of submissions with a view to responding in due course.	Government issues policy and response to the questions posed.
Develop Canada's revised offer on financial services in the context of the WTO Doha Round of multilateral negotiations and pursue bilateral negotiations with other jurisdictions.	Ongoing.	Take actions as warranted, subject to progress of negotiations.
Develop a supportive environment for financing Canadian companies by identifying areas for potential policy change.	Ongoing.	Potential policy changes in support of financing environment analyzed and actions taken as appropriate.

Monitor, both domestically and internationally, the work of other governments, regulators, and the private sector and take action when necessary to ensure investor confidence in the integrity of Canadian capital markets.	Ongoing.	Ensure that governments, regulators, and industry continue to review and take actions as needed.
Monitor the financial positions of Canadian pension plans and assess the regulatory framework, with a view to recommending action where appropriate. In addition, the government will extend pension funding relief more broadly to companies in financial distress.	Ongoing.	Legislative or regulatory initiatives developed in collaboration with regulatory agencies as needed.
The government is seeking views on how best to address any overlap in prudential, administrative, and corporate services functions between the Office of the Superintendent of Financial Institutions and the Canada Deposit Insurance Corporation.	The government is undertaking this initiative with a view to implementing changes during the planning period.	Changes introduced.
The government is working with the provinces and territories to improve the system of securities regulation in Canada.	Ongoing.	Steps taken to improve the efficiency of securities regulation in Canada.

Priority: Strong Social Foundation

Expected Results

1) Sustainability of the Canada Pension Plan (CPP)

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Implement Bill C-3, which will transfer the remaining CPP assets to the CPP Investment Board.	The remaining CPP assets will be transferred over a three-year period.	The CPP Investment Board publishes quarterly and annual financial statements that report the results of its investments and changes in CPP assets.

Priority: Securing Canada's Place in the World

Expected Results

1) Ensure that Canada's financial system is secure and meets international standards for combatting financial abuses and terrorist financing activities

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Participate in the Financial Action Task Force on Money Laundering (FATF) and in the continued development and implementation of its recommendations.	Legislation and regulations will be updated as needed to reflect changes adopted by FATF.	Legislation and regulations developed following consultation.
Preparations and response to the five-year parliamentary review of the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act* (Bill C-22).	Parliamentary review to start by July 2005.	Legislation and regulations developed following consultation.
Seeking the FATF Presidency, and membership in the Asia-Pacific Group on Money Laundering (APG).	FATF Presidency decision in summer 2005 and APG membership in summer 2006.	Formal announcement of FATF Presidency and APG membership.

D) Program Activity: Economic Development and Corporate Finance

Provides policy analysis and advice to the Minister on the financial implications of the government's micro-economic policy and programs and on corporate restructuring regarding Crown corporations and other corporate holdings; provides proposals for funding of programs and develops sectoral policy analysis.

Financial Resources: ($ thousands)

2005–06	2006–07	2007–08
7,728	7,772	7,767

Human Resources: FTEs

2005–06	2006–07	2007–08
69	69	69

Priority: Sound Fiscal Management

Expected Results

1) Prudent fiscal expenditure

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
To manage the funding demands of other government departments and agencies. Actions include providing policy analysis and advice to the Minister in the context of Cabinet and Cabinet committees, as well as the "challenge" function.	Ongoing. Will continue to be reflected within the three-year planning horizon and beyond.	Balanced budget.
Involvement in development of government priorities and initiatives throughout the Budget process.	Annual, ongoing basis.	Production and publication of the budget.

Priority: Sustainable Economic Growth

Expected Results

1) The adaptation of all sectors to the knowledge-based economy

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Provide advice to the Minister for Cabinet and its committees and preparation of the budget consistent with the objective of ensuring the government's programs and policies encourage the private sector to compete more effectively in the global, knowledge-based economy.	Will continue to be reflected within the three-year planning horizon and beyond.	Evidence of innovation (R&D and patenting performance), adoption of technology (investments in machinery and equipment), and success in global markets across all sectors of the economy (exports).

2) Support for research and development

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Provide advice to the Minister for Cabinet and its committees and preparation of the budget consistent with the objective of creating a more supportive environment for research and development across all sectors.	Will continue to be reflected within the three-year planning horizon and beyond.	Increase in national research and development investments as a percentage of gross domestic product. Target is to move from 15th to fifth in rank order of member countries of the Organisation for Economic Co-operation and Development, in terms of national investment in research and development, by 2010.
Refine the government's support for the commercialization of research and findings from government laboratories, universities, and research hospitals.	Will continue to be reflected within the three-year planning horizon and beyond.	Improved commercialization outcomes from research laboratories, including number of spin-off companies and licensing revenue.

Priority: Strong Social Foundation

Expected Results

1) Provide long-term, predictable funding to Canadian municipalities to assist with infrastructure investments

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Share a portion of federal gas tax revenues with municipalities via provinces and territories and First Nations to fund sustainable infrastructure projects.	Beginning in 2005–06 funding will ramp up over five years for a total of nearly $5B.	Bilateral funding agreements signed with provinces, territories, and First Nations via Indian and Northern Affairs Canada. Increase in stock of municipal infrastructure.

2) Work in co-operation with other federal departments to develop measures that will allow Canada to address climate change in a way that produces long-term and enduring results while maintaining a strong and growing economy

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
The government will refine and implement an equitable national climate change plan, in partnership with provincial and territorial governments and other stakeholders.	Will continue to be reflected within the three-year planning horizon and beyond.	A refined equitable national climate change plan is implemented.
Work with other departments, governments, and stakeholders on the design of a mandatory emissions reduction regime for large final emitters.		A refined equitable national climate change plan is implemented.
Participate in work on potential mechanisms to facilitate a domestic and international permit-trading system.		

3) Continue to maintain awareness of the departmental process for implementing the 1999 Cabinet Directive on the Environmental Assessment of Policy, Plan, and Program Proposals (Strategic Environmental Assessment—SEA)

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Request an annual briefing from the Canadian Environmental Assessment Agency (CEAA) on SEA to the Department's Sustainable Development Working Group (SDWG) and other interested departmental officials.	Ongoing, annual activities.	The number of SEAs conducted by the Department will be tracked and monitored.
Give a presentation to officials on the internal SEA process.		
Present a report to the departmental Co-ordinating Committee on the state of SEA implementation within the Department.		

E) Program Activity: Federal-Provincial Relations and Social Policy

Primary responsibilities include providing analysis and advice to the Minister on federal-provincial fiscal arrangements, economic relations, and on Canadian social policies and programs, including health care, Employment Insurance, seniors' benefits, Aboriginal programs, education programs, and cultural programs, among others.

Financial Resources: ($ thousands)

2005–06	2006–07	2007–08
22,596	12,654	12,646

Human Resources: FTEs

2005–06	2006–07	2007–08
105	106	106

Priority: Strong Social Foundation

Expected Results

1) Continuing renewal of Canada's health care system

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Develop policies and options for addressing budgetary issues as they relate to health.	Ongoing.	Regular analysis, reporting, and advice on provincial and territorial health care financing issues.
Continue to monitor and assess the implementation of the 2001 and 2003 First Ministers' Accords with the provinces related to the renewal of Canada's health system, as well as the progress of health reforms being pursued and contribute to discussion by First Ministers on the sustainability of the health care system.	Ongoing.	Continuing efforts to collaborate with the provinces and territories on the renewal of the health care system, discussions on sustainability, and the implementation of accords with the provinces, including reporting to Canadians.

Work to implement the agreements outlined in the 2004 10-Year Plan to Strengthen Health Care.	Some legislation must be completed before the end of 2004–05. Further legislation or regulatory measures may be required in 2005–06.	Payments mechanisms established and agreements reached on measurement of progress on health targets.

2) Renewing fiscal arrangements with provinces and territories

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Improving the system of federal-provincial Equalization and Territorial Formula Financing transfers by:	Ongoing over life of independent panel of experts, which is expected to report by late 2005 with new legislation to follow by end of 2005–06.	Following receipt of final panel report, prepare for parliamentary review and legislation.
• Supporting the proposed independent panel of experts examining the methods for achieving constitutional objectives.	Following the government's selection of a panel, provide ongoing technical support as requested by panel.	Provision of timely information as requested.
• Developing policy options based on the report of the independent panel of experts.	Following report of the independent panel and review by Parliament, prepare policy options for consideration.	Provision of policy options to Minister after report by independent panel of experts.
• Preparing legislation to implement changes.	Following report of panel and decision by government, prepare necessary legislation for review by Parliament.	Timely preparation of legislation to implement decisions by government.

3) Sustainability of the Canada Pension Plan (CPP)

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Proceed with the triennial review of the financial status of the CPP.	Complete the next triennial review by the end of 2005, consistent with the legislative requirement.	Periodic actuarial reviews of the CPP.

4) Increase Support for Families with Children

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Support implementation of the new Early Learning and Child Care Initiative, as announced in Budget 2005.	Trust agreements with provinces and territories for $700 million to be in place by the end of March 2005. Further support to provinces and territories to follow; to be in place for 2006–07.	Provincial and territorial support for early learning and child care programs and services based on Office of the Auditor General principles.

5) Review of the Employment Insurance premium rate-setting mechanism

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Implementation of a new rate-setting mechanism for the Employment Insurance premium.	Prior to setting of the 2006 premium rate.	Necessary legislative changes in place by January 1, 2006.

F) Program Activity: International Trade and Finance

Work related to import tariffs, trade remedies, foreign direct investment and economic co-operation, international development assistance, export finance, and international financial relations; supports the Minister's participation in G-7/G-20 and in international financial institutions.

Financial Resources: ($ thousands)

2005–06	2006–07	2007–08
15,719	15,819	15,809

Human Resources: FTEs

2005–06	2006–07	2007–08
124	124	124

Priority: Securing Canada's Place in the World

Expected Results

1) Increased global growth, development, trade liberalization and financial stability

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Support the Minister's participation in G-7, G-10, and G-20 finance ministers' fora, as well as APEC, the Commonwealth Finance Ministers' meetings, and bilateral partnerships with other countries or regional groups by developing Canadian policy positions and new policy proposals on international policy issues that affect the strength of the global economy; support the Minister as Governor for Canada at the International Monetary Fund, World Bank, and European Bank for Reconstruction and Development.	Ongoing, given the evolving nature of the global economy; various groups, such as the G-7 and G-20, periodically review progress in areas such as crisis prevention and resolution and aid effectiveness.	Contribute to international initiatives aimed at improving global financial stability and prosperity. G-7 Agenda for Growth discussions/reports that include each country reviewing reforms made in particular areas that will improve its economic growth prospects.
Support the Minister's participation in the Commission for Africa by developing Canadian policy positions, particularly on economic issues, and supporting new initiatives related to development and growth in Africa.	The Commission report due in March 2005 will make concrete recommendations to G-8 leaders, at their Gleneagles Summit, to improve development assistance to Africa.	Progress will be measured by Canada's influence on outcomes that reflect Canadian priorities. Additionally, at least three new initiatives will be supported by Canada within the context of the work of the Commission for Africa.
Participate in negotiations to complete the 14th replenishment of the International Development Association.	The World Bank's schedule calls for these negotiations to be completed in early 2005.	Successful completion of replenishment negotiations in early 2005.
Foster a better international understanding of Canada's economy.	Ongoing.	Outreach activities promoting Canada's profile in key financial markets.

Reform governance of the International Assistance Envelope (IAE) to achieve a whole-of-government approach to determining Canada's international assistance efforts.	Framework introduced in the February 2005 Budget along with allocations for fiscal year 2005–06. The new management framework is to be functioning by August 2005. Interdepartmental Memorandum to Cabinet determining allocations for fiscal year 2006–07 to be presented to the Global Affairs Committee in fall 2005.	A functioning framework, accompanied by letters of support from the ministers of Finance, Foreign Affairs, and International Co-operation to the President of the Treasury Board, will be necessary by August 2005 to unfreeze the frozen allotment in the IAE for Fiscal year 2006–07. The allocation of this allotment plus new monies would be decided by the Global Affairs Committee and Cabinet discussion in time for the fiscal year 2006–07 Main Estimates.

2) A stronger international trading system and enhanced security of access for Canadian exports in major foreign markets

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Work to improve international trade and investment rules and advance trade liberalization in the World Trade Organization (WTO), regional, and bilateral trade and investment initiatives.	The Doha Development Round of multilateral trade negotiations at the WTO, which was launched in November 2001, is continuing with the focus on achieving an overall agreement at the December 2005 WTO Ministerial Conference in Hong Kong.	The effective advancement of Canada's interests and priorities in areas where the Department has primary responsibility (e.g. market access, trade remedies, subsidy disciplines, and financial services) and a shared mandate (investment) as developed in consultation with domestic stakeholders.
	Negotiations for free trade agreements with four Central American countries (El Salvador, Guatemala, Honduras, and Nicaragua) and with the European Free Trade Association (Switzerland, Norway, Iceland, and Liechtenstein) could conclude in 2005. Possibility of launching Free Trade Agreement negotiations with South Korea and Caribbean countries in 2005; will continue recently begun investment negotiations with India, China, Peru, and new EU member states.	Contribute to the development of Canada's proposals on market access and trade rules in the Doha agreement, regional and bilateral agreements.

Work to ensure North American Free Trade Agreement (NAFTA) continues to stimulate trade and investment in North America, such as liberalizing the NAFTA rules of origin and further clarifying investment provisions.	Ongoing.	The effective advancement of Canada's interests and priorities as developed in consultation with domestic stakeholders. The first phase of liberalizing the NAFTA rules of origin was implemented on January 1, 2005. Products covered by the more liberal rules represent US$20 billion in total trilateral trade.
Continue work on foreign investment protection agreements with bilateral partners.	Continue recently begun investment negotiations with India and China and conclude negotiations with Peru and new EU member states to assist in securing our trade relationships with these partners.	Effective advancement of Canada's interests and priorities as developed in consultation with domestic stakeholders.
Participate in efforts to enhance Canadian producers' security of access to foreign markets and pursue Canada's rights under the international trade agreements.	Ongoing.	Contribute to the effective management and resolution of trade disputes or problems and the advancement of strategies to strengthen security of market access for Canadian firms.
Ensure that tariff and trade remedy policies support and enhance the competitiveness of Canadian businesses.	Ongoing.	Timely and effective responses to proposals to lower tariffs on manufacturing inputs or with respect to trade remedy measures.
Promote a stronger market role and greater choice for Canadian exporters in financial services in support of Canadian business abroad through: (i) oversight of Export Development Canada (EDC) and participation on EDC's Board of Directors; and (ii) regular contact with the commercial sector and the international trade finance community.	Ongoing.	Effective and efficient guidance of EDC and regularity of contact with the commercial sector and international trade finance community.

3) A more efficient and secure border

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Participate in work to improve the efficiency and security of Canada's borders with the United States.	Ongoing. The New Partnership for North America with the United States includes security, prosperity (including regulatory efficiency) and quality of life issues.	The effective implementation of border-related security and efficiency measures.
Review the Air Travellers' Security Charge (ATSC) to ensure that revenue from the charge remains in line with the costs of the enhanced air traveller security system.	The ATSC was reviewed and the level of the charge reduced in 2003, 2004, and 2005; these reviews will continue on an annual basis.	The ATSC will continue to be reviewed over time to ensure that revenue remains in line with expenditures over a five-year period.

G) Program Activity: Public Debt

The statutory funding of interest and service costs of the public debt and the issuing costs of new borrowings, if required.

Financial Resources: ($ thousands)

2005–06	2006–07	2007–08
35,083,845	35,580,448	36,375,845

Human Resources: FTEs

2005–06	2006–07	2007–08
38	38	38

Priority: Sound Fiscal Management

Expected Results

1) Stable, low-cost Government of Canada borrowing

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Adjust debt programs to ensure that progress toward the debt structure target of 60 per cent fixed-rate debt announced in the 2003 budget is attained.	Ongoing. Subject to annual initiatives under the Debt Management Strategy (http://.fin.gc.ca/purl/dms-e.html).	Public debt costs summarized in the Annual Financial Report of the Government of Canada (http://www.fin.gc.ca/purl/afr-e.html) and other outcomes summarized in the Debt Management Report.

2) An effective retail debt program

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Ensure Canada Savings Bonds remain relevant to Canadians, to manage the decline of the portfolio, and improve overall program efficiencies.	Ongoing. Subject to annual initiatives under the Business Plan.	Comparison with the annual Business Plan prepared by Canada Investment and Savings, which is a special operating agency of the Department of Finance Canada.
Implement changes to the retail debt program pursuant to the completion of its review.	Ongoing. Subject to annual initiatives under the Business Plan.	Changes announced for the annual Canada Savings Bond Campaign. Additional information is available at http://www.csb.gc.ca.

H) Program Activity: Domestic Coinage

Payment of the production and distribution costs for domestic circulating coinage.

Financial Resources: ($ thousands)

2005–06	2006–07	2007–08
82,200	83,100	80,700

Priority: Sound Fiscal Management

Expected Results

1) Supply coinage at a reasonable cost to meet the needs of the economy

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Accurate, appropriate, and timely payment of domestic coinage production and distribution costs.	Ongoing.	Regular audit of payments to Royal Canadian Mint (RCM) for domestic coinage supply and distribution.
A new coin production and distribution agreement with the RCM containing terms and business arrangements that are more commercial and that promote efficiency.	2005–06.	Production and distribution efficiency targets will be incorporated into the agreement.

I) Program Activity: Transfer Payments to Provinces and Territories

Transfer payments pursuant to statutes and agreements with provinces and territories.

Financial Resources: ($ thousands)

2005–06	2006–07	2007–08
36,896,500	39,377,000	41,985,503

Priority: Strong Social Foundation

Expected Results

1) Financial support for Canadian provinces and territories to assist them in providing public services, universally accessible health care services, post-secondary education and social assistance

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Implement the new arrangements for the Equalization Program and Territorial Formula Financing.	Legislation and administrative arrangements to be in place by April 15, 2005.	Legislative and regulatory authorities to make payments under new arrangements in place.

Assure the efficient administration of the transfer programs, including timely and accurate payments to provinces and territories consistent with legislation and regulations.	Ongoing.	Accurate and timely monthly payments to provinces and territories, based on official estimates. The Office of the Auditor General of Canada audits these calculations annually. Additional information is available at http://www.fin.gc.ca/acess/fedprove.html.

J) Program Activity: International Financial Organizations

Responsible for the administration of international financial obligations and subscriptions.

Financial Resources: ($ thousands)

2005–06	2006–07	2007–08
1,322,263	517,141	506,806

Priority: Securing Canada's Place in the World

Expected Results

1) The effective administration of Canada's international commitments associated with Paris Club debt rescheduling agreements and financial assistance to the International Development Association (IDA), International Monetary Fund, and the European Bank for Reconstruction and Development

Plans	Time frame to completion	Performance measurement indicators
Continue to represent Canada at the Paris Club and implement multilateral debt rescheduling agreements.	Ongoing.	Timely implementation of agreements between Canada and beneficiary countries.
Continue to fulfill Canada's financial contributions to past IDA replenishments and work on a payment schedule for Canada's IDA14 commitments.	IDA14 negotiations expected to be completed in early 2005; Canada's payments to IDA for past replenishments are fixed.	No late payments and Canadian financial contribution to IDA14 in line with international assistance priorities and funding envelope.

Continue to provide grants to the Poverty Reduction and Growth Facility (PRGF) and loans to the PRGF to support the International Monetary Fund's assistance to low-income countries.	Schedule of grants already fixed and loans extended based on demand by the International Monetary Fund.	No late payments.
Continue payments to the European Bank for Reconstruction and Development (EBRD) for shares subscribed under the general capital increase (which came into effect in April 1997).	Fixed schedule of eight equal annual instalments (1998–2006).	No late payments.

Section III: Supplementary Information

Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament the 2005–06 *Report on Plans and Priorities* for the Department of Finance Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the *Guide to the Preparation of Part III of the Estimates: Reports on Plans and Priorities*.

- It adheres to the specific reporting requirements outlined in the Treasury Board of Canada Secretariat guidance;
- it is based on the department's approved accountability structure as reflected in its Management Resources and Results Structure;
- it presents consistent, comprehensive, balanced, and accurate information;
- it provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- it reports finances based on approved planned spending numbers from the Treasury Board of Canada Secretariat.

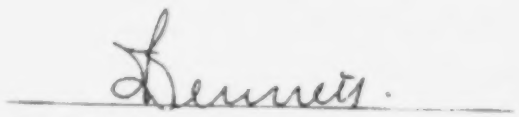

Ian E. Bennett
Deputy Minister, Finance

Organizational Information

Program Activity Architecture and Organization Chart

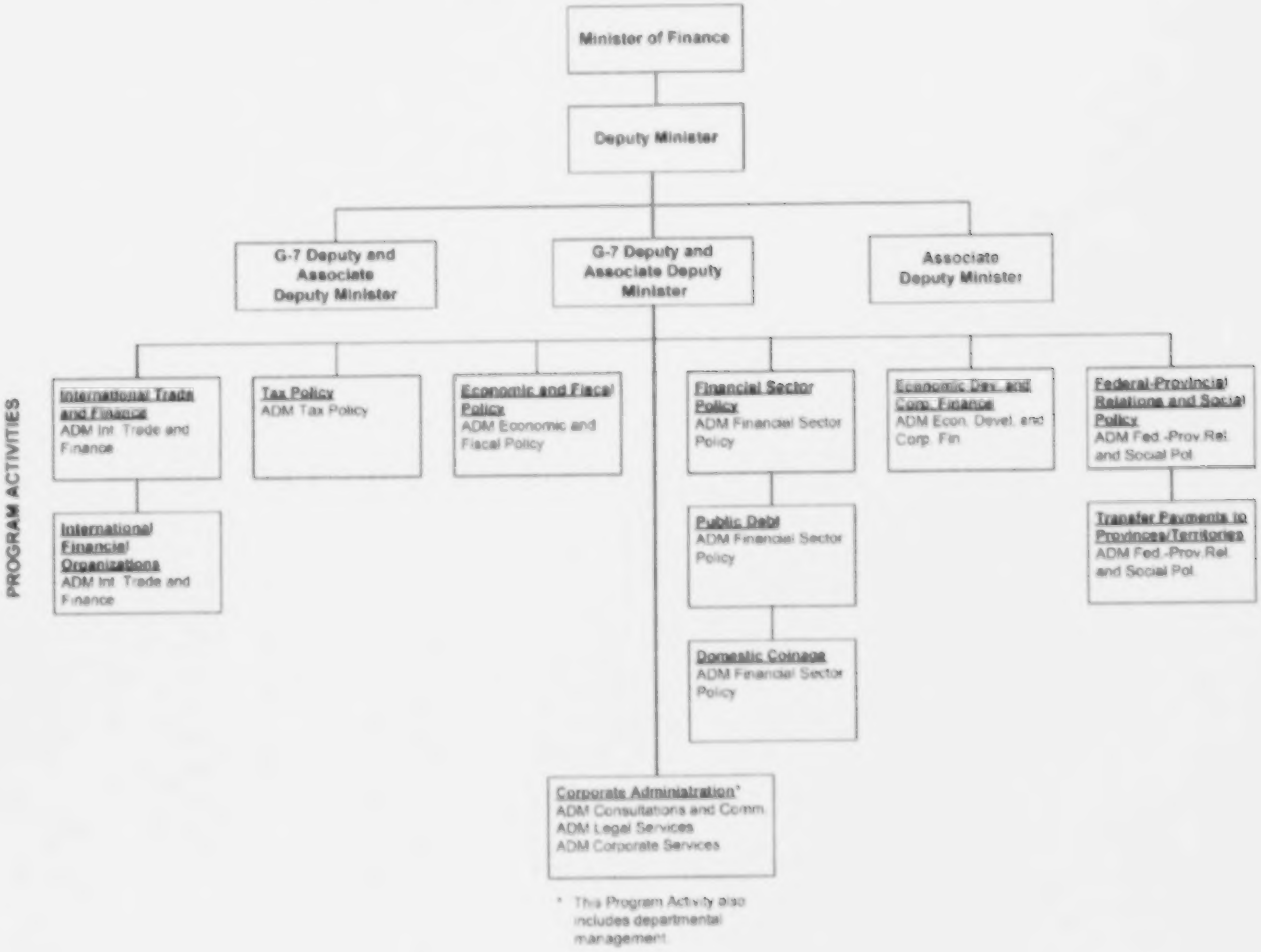

Table 1: Departmental Planned Spending and Full-time Equivalents

	Forecast Spending 2004–05	Planned Spending 2005–06	Planned Spending 2006–07	Planned Spending 2007–08
		($ thousands)		
Tax Policy	29,926	**30,330**	30,377	30,358
Economic and Fiscal Policy	14,054	**14,674**	14,696	14,687
Financial Sector Policy	13,933	**16,270**	15,906	15,972
Economic Development and Corporate Finance	7,909	**7,614**	7,660	7,655
Federal-Provincial Relations and Social Policy	10,265	**12,453**	12,472	12,464
International Trade and Finance	14,552	**15,567**	15,591	15,582
Public Debt	36,200,000	**35,887,000**	36,976,000	37,277,000
Domestic Coinage	48,000	**82,200**	83,100	80,700
International Financial Organizations	1,116,620	**1,188,540**	421,533	413,133
Transfer Payments to Provinces and Territories	31,555,000	**32,690,873**	34,166,831	35,595,038
Budgetary Main Estimates (gross)	69,010,260	**69,945,519**	71,744,167	73,462,589
International Financial Organizations	132,275	**108,923**	7,471	5,536
Non-budgetary Main Estimates (gross)	132,275	**108,923**	7,471	5,536
Less: Respendable revenue	620	**620**	620	620
Total Main Estimates	69,141,912	**70,053,822**	71,751,018	73,467,505
Adjustments:				
Supplementary Estimates:				
Expert Panel		**10,000**		
Collective Bargaining	1,912	**1,915**	2,029	2,029
Domestic Coinage	25,000			
Sale of Government's Petro-Canada shares	5,400			
Operating Budget Carry Forward 2003–04	4,170			
Money Laundering budget	278			
Public Debt	(1,522,335)			
Transfer Payments to Provinces and Territories	(1,112,843)			
Grant for Heavily Indebted Countries	34,400			
Contribution to Advertising Reserve	(170)			
Statutory Transfer Creation of Advertising Reserve	(10,835)			
Canada Savings Bond Campaign	10,665			

	Forecast Spending 2004–05	Planned Spending 2005–06	Planned Spending 2006–07	Planned Spending 2007–08
		($ thousands)		
Budget Announcement:				
Expenditure Review Committee (ERC)[1]		**(1,400)**	(2,600)	(3,900)
Procurement Savings		**(120)**		
Canadian Debt Initiative[2]		**24,800**		
Transfer Payments to Provinces and Territories[3]	6,831,500	**4,205,627**	5,210,169	6,390,465
Public Debt[4]	(1,500,000)	**(801,755)**	(1,392,952)	(897,255)
Other Adjustments:				
Payments to International Development Association (IDA)[5]			88,137	88,137
Total Adjustments	*2,767,142*	***3,439,067***	*3,904,783*	*5,579,476*
Total Planned Spending	71,909,057	**73,492,889**	75,655,801	79,046,981
Total Planned Spending	71,909,057	**73,492,889**	75,655,801	79,046,981
Less: Non-respendable revenue	136,200	**117,500**	117,500	117,500
Plus: Cost of services received without charge	13,264	**13,574**	14,859	15,116
Net Cost of Program	71,786,121	**73,388,963**	75,553,160	78,944,597
Full-time Equivalents	874	880	877	877

1) This reflects the reductions in the Department's planned spending as a result of the ERC exercise, which were announced in the 2005 budget. The reduction will be managed through further efficiencies and economies within the retail debt program by the Canada Investment and Savings Agency.

2) Reflects the new Canadian Debt Initiative for enhanced multilateral debt relief, as announced on February 2, 2005.

3) Increases to transfer payments are attributable to items announced in the 2005 budget and are subject to passage of legislation.

4) Private-sector forecasters have significantly lowered their projections for short- and long-term interest rates. This change results in lower public debt charges than those announced in the November 2004 update.

5) Reflects IDA negotiations completed at the end of February 2005.

Table 2: Program by Activity

2005–06									
	Budgetary					Non-budgetary	Totals		
Program Activity	Operating	Grants and Contributions	Gross	Revenue	Net	Loans, Investments, and Advances	Total Main Estimates	Adjustments (planned spending not in Main Estimates)	Total Planned Spending
					($ thousands)				
Tax Policy	30,330		30,330	(194)	30,136		30,136	583	**30,719**
Economic and Fiscal Policy	14,674		14,674	(94)	14,580		14,580	332	**14,912**
Financial Sector Policy	16,270		16,270	(104)	16,165		16,165	242	**16,407**
Economic Development and Corporate Finance	7,614		7,614	(49)	7,565		7,565	164	**7,728**
Federal-Provincial Relations and Social Policy	12,453		12,453	(80)	12,373		12,373	10,223	**22,596**
International Trade and Finance	15,567		15,567	(100)	15,467		15,467	251	**15,719**
Public Debt	35,887,000		35,887,000		35,887,000		35,887,000	(803,155)	**35,083,845**
Domestic Coinage	82,200		82,200		82,200		82,200		**82,200**
International Financial Organizations		1,188,540	1,188,540		1,188,540	108,923	1,297,463	24,800	**1,322,263**
Transfer Payments to Provinces and Territories		32,690,873	32,690,873		32,690,873		32,690,873	4,205,627	**36,896,500**
Total	**36,066,106**	**33,879,413**	**69,945,519**	**(620)**	**69,944,899**	**108,923**	**70,053,822**	**3,439,067**	**73,492,889**

Table 3: Voted and Statutory Items Listed in Main Estimates

2005–06

Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	Current Main Estimates	Previous Main Estimates
		($ thousands)	
1	Operating expenditures	**84,048**	77,821
5	Grants and Contributions	**944,000**	816,000
10	Transfer Payment to the Territorial Governments	**1,800,000**	1,785,000
(S)	Minister of Finance—salary and motor car allowance	**70**	70
(S)	Contributions to employee benefit plans	**12,168**	12,126
(S)	Payments to the International Development Association	**239,740**	292,420
(S)	Payments to the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility	**4,800**	8,200
(S)	Purchase of Domestic Coinage	**82,200**	48,000
(S)	Public Debt—Interest and Other Costs	**35,887,000**	36,200,000
(S)	Statutory Subsidies (Constitution Acts, 1967–1982, and other Statutory Authorities)	**32,000**	31,000
(S)	Fiscal Equalization (Part I, *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*)	**9,510,000**	10,884,000
(S)	Canada Health Transfer (Part V.1, *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*)	**13,000,000**	12,650,000
(S)	Canada Social Transfer (Part V.1, *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*)	**8,225,000**	7,825,000
(S)	Health Reform Transfer (Part V.1, *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*)	**3,500,000**	1,500,000
(S)	Youth Allowances Recovery (*Federal-Provincial Fiscal Revision Act*, 1964)	**(611,000)**	(570,000)
(S)	Alternative Payments for Standing Programs (Part VI, *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*)	**(2,765,127)**	(2,550,000)
(L15)	Issuance and Payment of demand notes to the International Development Association	**0**	0
(S)	Issuance of demand notes to the European Bank for Reconstruction and Development—Capital Subscriptions	**9,346**	10,228
(S)	Payments and encashment of notes issued to the European Bank for Reconstruction and Development—Capital Subscriptions	**15,577**	17,047
(S)	Issuance of loans to the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility	**84,000**	105,000
	Total Department of Finance Canada	**70,053,822**	69,141,912

Table 4: Net Cost of Department for the Estimates Year

	2005–06
Total Planned Spending	**73,492,889**
	($ thousands)
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	**6,087**
Contributions covering employer's share of employees' insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board of Canada Secretariat (excluding revolving funds)	**4,867**
Workers' compensation coverage provided by Social Development Canada	**0,003**
Salary and associated expenditures of legal services provided by the Department of Justice Canada	**2,617**
	13,574
Less: Non-respendable Revenue	**117,500**
2005–06 Net Cost of Department	**73,388,963**

Table 5: Loans, Investments, and Advances (Non-budgetary)

	Forecast Spending 2004–05	Planned Spending 2005–06	Planned Spending 2006–07	Planned Spending 2007–08
		($ thousands)		
International Financial Organizations				
Issuance and Payment of demand notes to the International Development Association				
Issuance of demand notes to the European Bank for Reconstruction and Development—Capital Subscriptions	10,228	**9,346**		
Payments and encashment of notes issued to the European Bank for Reconstruction and Development—Capital Subscriptions	17,047	**15,577**	7,471	5,536
Issuance of loans to the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility	105,000	**84,000**		
Total	132,275	**108,923**	7,471	5,536

Table 6: Sources of Respendable and Non-respendable Revenue

Non-respendable Revenue

	Forecast Revenue 2004–05	Planned Revenue 2005–06	Planned Revenue 2006–07	Planned Revenue 2007–08
		($ thousands)		
Tax Policy				
Sale of Departmental Documents	194	**194**	195	195
Economic and Fiscal Policy				
Sale of Departmental Documents	94	**94**	94	94
Financial Sector Policy				
Sale of Departmental Documents	104	**104**	102	102
Economic Development and Corporate Finance				
Sale of Departmental Documents	49	**49**	49	49
Federal-Provincial Relations and Social Policy				
Sale of Departmental Documents	80	**80**	80	80
International Trade and Finance				
Sale of Departmental Documents	100	**100**	100	100
Total Respendable Revenue	620	**620**	620	620

Non-respendable Revenue

($ thousands)	Forecast Revenue 2004–05	Planned Revenue 2005–06	Planned Revenue 2006–07	Planned Revenue 2007–08
Domestic Coinage				
Domestic Coinage	136,200	**117,500**	117,500	117,500
Total Non-respendable Revenue	136,200	**117,500**	117,500	117,500
Total Respendable and Non-respendable Revenue	136,820	**118,120**	118,120	118,120

Table 7: Resource Requirement by Branch or Sector

2005–06

	Tax Policy	Economic and Fiscal Policy	Financial Sector Policy	Economic Development and Corporate Finance	Federal-Provincial Relations and Social Policy	International Trade and Finance	Public Debt	Domestic Coinage	International Financial Organizations	Transfer Payments to Provinces/ Territories	Total Planned Spending
						($ thousands)					
Tax Policy	30,719										**30,719**
Economic and Fiscal Policy		14,912									**14,912**
Financial Sector Policy			16,407				35,083,845	82,200			**35,182,452**
Economic Development and Corporate Finance				7,728							**7,728**
Federal-Provincial Relations and Social Policy					22,596					36,896,500	**36,919,096**
International Trade and Finance						15,719			1,322,263		**1,337,982**
Total	**30,719**	**14,912**	**16,407**	**7,728**	**22,596**	**15,719**	**35,083,845**	**82,200**	**1,322,263**	**36,896,500**	**73,492,889**

Table 8: Major Regulatory Initiatives

Regulations	Expected Results
Legislation will be introduced to update the corporate governance provisions in the financial institutions statutes, taking into account the passage of Bill S-11 (amendments to the *Canada Business Corporations Act*) and recent developments in the corporate sector more broadly.	Legislation/regulations will be developed.
Amendments will be made to the *Canada Pension Plan Investment Board Regulations* to allow the Canada Pension Plan Investment Board (CPPIB) to invest in real estate corporations, resource corporations, and investment corporations in excess of the 30 per cent limit in order to put the CPPIB on the same footing as pension plans regulated by the *Pension Benefits Standards Act, 1985*.	Regulations will be developed after the completion of the federal-provincial triennial review of the Canada Pension Plan (CPP) in 2005.
Consequential and technical amendments will also be made to the *Canada Pension Plan Investment Board Regulations* amendments that result from *An Act to amend the Canada Pension Plan and the Canada Pension Plan Investment Board Act*, S.C. 2003, c. 5, which came into force on April 1, 2004.	Regulations will be developed after the completion of the federal-provincial triennial review of the CPP in 2005.
Other amendments to the *Canada Pension Plan Investment Board Regulations* may be identified during the federal-provincial triennial review of the CPP, which is scheduled to be completed in 2005.	Regulations will be developed after the completion of the federal-provincial triennial review of the CPP in 2005.
Amendments may be made to regulations under Part IX of the *Excise Tax Act* (GST/HST)—Part IX of the *Excise Tax Act* contains a number of provisions that give regulatory powers to deal with GST/HST issues.	Through the use of regulations, the government may propose changes to address some issues in the GST/HST tax system. Amendments to the regulations are required from time to time to respond to emerging policy and technical issues.

Regulations	Expected Results
Customs Tariff—The Tariff contains a number of provisions that allow the government to respond to the competitive needs of Canadian industry and to enforce Canada's rights and meet its obligations under international agreements and arrangements to which Canada is a party.	Through the use of orders and regulations, the government will continue to respond to the competitive needs of Canadian industry and will enforce Canada's rights and meet its obligations under international agreements and arrangements.
Equalization.	Regulations specifying the calculation of payments under the Equalization program, effective 2004–05, will be finalized by the end of 2004–05.
Regulations emanating from Bill C-48 (Taxation of Resource Income).	The government plans to submit regulations for consideration and approval by the Governor in Council in 2005 in order to give effect to the measures in Bill C-48 (2003), which received Royal Assent on November 7, 2003.
Income Tax Act and related regulations—The *Income Tax Act* contains a number of provisions that give regulatory powers to deal with income tax issues.	Through the use of regulations, the government may propose changes to address some issues in the income tax system. Amendments to the Regulations are required from time to time to address emerging policy or technical issues.
Changes to the *Income Tax Regulations* emanating from the 2004 and 2005 budgets.	The 2004 and 2005 budgets proposed some measures that require changes to the *Income Tax Regulations (e.g.* adjustments to capital cost allowance rates). The government plans to submit regulations for consideration and approval by the Governor in Council in 2005 in order to give effect to these measures.
Amendment to the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Regulations, 1999.* *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Regulations, 2005.*	A few minor amendments pertaining to overpayments and underpayments and recovery limits for 2004–05. This must be in place by mid-March 2005. New regulations for fiscal years 2005–06 and on must be in place to maintain the recovery of past overpayments, dating back some years, regarding not just equalization payments but tax collection overpayments as well. Per capita limits of recovery for future years must be in place.

Regulations	Expected Results
Amendments of regulations relating to the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act*.	Legislation/regulations will be introduced to respond to revisions of the Financial Action Task Force on Money Laundering recommendations following public consultation, and to deal with the outcome of the negotiations with the Federation of Law Societies of Canada and the Law Society of British Columbia.

Table 9: Details of Transfer Payments Programs

Over the next three years, the Department of Finance Canada will manage the following transfer payment programs in excess of $5 million:

2005–06

1. Payments to the International Development Association
2. Contributions and Grants to meet commitments made by Canada under multilateral debt reduction agreements
3. Transfer Payment to Territorial Governments
4. Fiscal Equalization (Part I, *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*)
5. Canada Health Transfer (Part V.1, *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*)
6. Canada Social Transfer (PartV.1, *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*)
7. Health Reform Transfer (Part V.1, *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*)*
8. Statutory Subsidies (Constitution Acts, 1867–1982, and other Statutory Authorities)
9. Atlantic Offshore Agreements**
10. Adjustment Payments to Territories

2006–07

1. Payments to the International Development Association
2. Contributions and Grants to meet commitments made by Canada under multilateral debt reduction agreements
3. Transfer Payment to Territorial Governments
4. Fiscal Equalization (Part I, *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*)
5. Canada Health Transfer (Part V.1, *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*)
6. Canada Social Transfer (PartV.1, *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*)
7. Health Reform Transfer (Part V.1, *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*)*
8. Statutory Subsidies (Constitution Acts, 1867–1982, and other Statutory Authorities)
9. Atlantic Offshore Agreements**
10. Early Learning and Child Care Initiative**

2007–08

1. Payments to the International Development Association
2. Contributions and Grants to meet commitments made by Canada under multilateral debt reduction agreements
3. Transfer Payment to Territorial Governments
4. Fiscal Equalization (Part I, *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*)
5. Canada Health Transfer (Part V.1, *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*)
6. Canada Social Transfer (PartV.1, *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*)
7. Health Reform Transfer (Part V.1, *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*)*
8. Statutory Subsidies (Constitution Acts, 1867–1982, and other Statutory Authorities)
9. Atlantic Offshore Agreements**
10. Early Learning and Child Care Initiative**

For further information on the above-mentioned transfer payment programs, see http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp.

* At the time the 2005–06 Report on Plans and Priorities was prepared, Bill C-39, An Act to amend the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act and to enact An Act respecting the provision of funding for diagnostic and medical equipment, was awaiting the completion of second reading in the Senate. When this bill becomes law, it will amend the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act to merge the Health Reform Transfer into the Canada Health Transfer as of April 1, 2005, and to establish the Wait Times Reduction Transfer. The Canada Social Transfer will not be changed. These amendments will take effect when Bill C-39 receives Royal Assent.

** Items announced in 2005 budget and are subject to passage of legislation.

Table 10: Horizontal Initiatives

Over the next three years, the Department of Finance Canada will be involved in the following horizontal initiative as the lead department:

2005–06

1. National Initiative to Combat Money Laundering

For further information on the above-mentioned horizontal initiatives, see http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp.

Section IV: Other Items of Interest

Sustainable Development Strategy

"Sustainable development" is defined as development that meets the needs of the present generation without compromising the ability of future generations to meet their own needs, and it is a key commitment of all federal departments. In 1995, the *Auditor General Act* was amended to require each department to prepare and update a Sustainable Development Strategy (SDS). These strategies are tabled in the House of Commons, and the Commissioner of the Environment and Sustainable Development monitors the progress toward their implementation.

An SDS is intended to outline a department's goals and action plans for integrating sustainable development into its policies, programs, and operations over three-year planning periods. The first Department of Finance Canada SDS, which was tabled in the House of Commons in 1997, helped to show how the federal government's fiscal and economic plans contributed to sustainable development in Canada, outlined the Department's approach and contribution to international sustainable development issues, and showed how the Department would improve environmental performance in its operations.

The Department's updated SDS for 2001–03 built upon the 1997 strategy and the progress achieved by the Department and the government in promoting sustainable development. Like its first strategy, the Department's 2001–03 strategy focussed on those areas where the Department can make unique and important contributions to sustainable development in Canada and around the world. The Department of Finance Canada's updated strategy for 2004–06 was completed in December 2003. It is built upon the solid foundation provided by the previous two versions. The Department's 1998–2000, 2001–03, and 2004–06 strategies can be found at http://www.fin.gc.ca/purl/susdev-e.html.

The Department of Finance Canada confirmed two key goals in its 2004–06 SDS: to promote intergenerational equity through effective fiscal management; and to strive to more fully integrate economic, social, and environmental considerations and objectives into policy making. To help focus on these goals, the 2004–06 SDS identifies four themes or key issues on which to base departmental actions over the next three years: Building the Future, Integrating the Economy and the Environment, Integrating Sustainable Development into the Global Economy, and Greening Operations. The Department's action plan for sustainable development sets out a number of objectives and targeted actions in each of these four areas over the planning period.

Over the coming year, the Department of Finance Canada will continue to improve its tracking of progress on sustainable development commitments through its sustainable development management regime and raise awareness of the process for fulfilling the Department's obligations under the Cabinet Directive on Strategic Environmental Assessment.

A detailed outline of the Department's objectives, actions, and planned results in its sustainable development strategy in 2005–06 is available at http://www.fin.gc.ca/purl/susdev-e.html.

Statutory and Departmental Reports

Annual Financial Report of the Government of Canada and Fiscal Reference Tables
Annual Report to Parliament on the Operations of the Exchange Fund Account
Canada Investment and Savings Annual Report (http://www.csb.gc.ca)
Canadian Federal Budget
Debt Management Report
Debt Management Strategy
Departmental Performance Report
Economic and Fiscal Update
Economy in Brief—Quarterly
Fiscal Monitor—Monthly
Government of Canada Securities—Quarterly
Tax Expenditures and Evaluations
Report on Operations under the *Bretton Woods and Related Agreements Act*
Report on Operations under the *European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act*
Report on Plans and Priorities
Sustainable Development Strategy

To obtain a print copy of any of these reports, contact the:

Distribution Centre
300 Laurier Avenue West
Ottawa ON K1A 0G5
Tel.: (613) 995-2855

These reports can also be accessed from the Department of Finance Canada's Web site: http://www.fin.gc.ca/

Index

A

Acts of Parliament and Bills

Canada Business Corporations Act 49
Canada Pension Plan Investment Board Act 49
Canada Pension Plan Investment Board Regulations 49
Excise Tax Act 49
Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act 44, 52, 53
Federal-Provincial Fiscal Arrangements Regulations 50
Income Tax Act 17, 50
Income Tax Regulations 50
Pension Benefits Standards Act, 1985 49
Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act 24, 51

Asia-Pacific Economic Cooperation 11, 31
Air Travellers' Security Charge 34

B

Budget, balanced 1, 5, 19, 25

C

Canada Business Corporations Act 49
Canada Child Tax Benefit 10
Canada Health Transfer 9, 10, 44, 52, 53
Canada Investment and Savings 35, 42, 56
Canada Pension Plan 4, 23, 29, 49
Canada Pension Plan Investment Board Act 49
Canada Pension Plan Investment Board Regulations 49
Canada Social Transfer 10, 44, 52, 53
Communities 9, 11, 17
Customs Tariff 4, 50

D

Debt Management 6, 21, 35, 56
Domestic Coinage 35, 36, 41, 43, 44, 47, 48

E

Economic and Fiscal Policy 18, 19, 20, 41, 43, 47, 48
Economic and Fiscal Update 19, 56
Economic Development and Corporate Finance 24, 41, 43, 47, 48
Education 7, 9, 10, 28, 36

Environment....1, 8, 16, 22, 26, 27, 55
Equalization and Territorial Formula Financing....9, 29
European Bank for Reconstruction and Development....4, 11, 31, 37, 38, 44, 46, 56
Excise Tax....13, 14
Excise Tax Act....49
Expenditure Review Committee....5, 20, 42

F

Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act....44, 52, 53
Federal-Provincial Fiscal Arrangements Regulations....50
Federal-Provincial Relations and Social Policy....28, 41, 43, 47, 48
Financial Action Task Force on Money Laundering....11, 24, 51
Financial Sector Policy....21, 41, 43, 47, 48
Financial Services Sector....9, 22
First Nations....15, 26
Free Trade....32, 33

G

G-7....1, 4, 5, 11, 30, 31
G-10....4, 31
G-20....4,11, 30, 31

H

Health Care....10, 16, 28, 29, 36
Health Reform Transfer....44, 52, 53

I

Income Tax Act....17, 50
Income Tax Regulations....50
Interest and Other Costs....31, 37, 42, 44, 46, 52
International Development Association....53
International Financial Institutions....3, 30
International Financial Organizations....37, 41, 43, 46, 48
International Monetary Fund....4, 5, 11, 19, 20, 21, 31, 37, 38, 44, 46
International Trade and Finance....30, 41, 43, 47, 48

M

Money Laundering....11, 24, 41, 51, 54
Multilateral Trade....32
Municipalities....26

N

National Child Benefit....10

North American Free Trade Agreement 33

O

Organisation for Economic Co-operation and Development 4, 5, 11, 15, 21

P

Pension Benefits Standards Act, 1985 49
Personal Income Tax 6, 15
Persons with disabilities 6, 10, 17
Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act 24, 51
Public Debt 1, 4, 6, 34, 35, 41, 42, 43, 44, 48

R

Reciprocal Taxation Agreements 15
Research and Development 7, 26

S

Securing Canada's Place in the World 2, 3, 11, 21, 24, 31, 37
Securities, Government of Canada 4, 21, 56
Sound Fiscal Management 2, 3, 4, 5, 13, 18, 25, 35, 36
Strategic Environmental Assessment 27, 55
Strong Social Foundation 2, 3, 9, 11, 16, 23, 26, 28, 36
Sustainable Development Strategy 55, 56
Sustainable Economic Growth 3, 7, 8, 15, 20, 22, 25

T

Tariff 3, 4, 30, 33, 50
Tax measures 6, 8, 10, 14, 17
Tax Policy 13, 14, 41, 43, 47, 48
Tax reduction 6, 7, 8, 10
Tax Treaty 14
Territorial Formula Financing 9, 29, 36
Trade 4, 11, 12, 30, 31, 32, 33, 41, 43, 47, 48
Transfer Payments 3, 36, 41, 42, 43, 48, 52
Transfer Payments to Provinces and Territories 36, 41, 42, 43

W

World Bank 4, 11, 31
World Trade Organization 4, 22, 32

BUDGET DES DÉPENSES

Ministère des Finances Canada

Budget des dépenses
2005-2006

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par objectif stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2005

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2006-III-54
ISBN 0-660-62745-0

Ministère des Finances Canada

Rapport sur les plans et les priorités

2005-2006

Ralph Goodale
Ministre des Finances

Table des matières

Section I : Aperçu **1**

Message du ministre 1
Sommaire 2
Plans et priorités du Ministère 3

Section II : Analyse des activités de programme par objectif stratégique **14**

Objectif stratégique 14
A) Activité de programme : Politique de l'impôt 14
B) Activité de programme : Politique économique et fiscale 20
C) Activité de programme : Politique du secteur financier 24
D) Activité de programme : Développement économique et finances intégrées 29
E) Activité de programme : Relations fédérales-provinciales et politique sociale 32
F) Activité de programme : Finances et échanges internationaux 35
G) Activité de programme : Dette publique 40
H) Activité de programme : Pièces de monnaie canadienne 41
I) Activité de programme : Paiements de transfert aux provinces et territoires 42
J) Activité de programme : Institutions financières internationales 42

Section III : Supplément d'information **44**

Déclaration de la direction 44
Information sur l'organisation 45
Tableau 1 : Dépenses prévues et équivalents temps plein du Ministère 46
Tableau 2 : Programme par activité 48
Tableau 3 : Postes votés et législatifs du budget principal 49
Tableau 4 : Coût net du Ministère pour l'exercice visé par le budget 50
Tableau 5 : Prêts, placements et avances (non budgétaires) 51
Tableau 6 : Sources de revenus réaffectables et non réaffectables 52
Tableau 7 : Besoins de ressources par direction ou par secteur 53
Tableau 8 : Principales initiatives de réglementation 54
Tableau 9 : Détail des programmes de paiements de transfert 57
Tableau 10 : Initiatives horizontales 59

Section IV : Autres points d'intérêt **60**

Stratégie de développement durable 60
Rapports législatifs et ministériels 62

Index **63**

Section I : Aperçu

Message du ministre

L'honourable Ralph Goodale, C.P., député

Le ministère des Finances Canada joue un rôle de premier plan dans les efforts du gouvernement du Canada pour garantir un niveau de vie plus élevé et une meilleure qualité de vie à tous les Canadiens, et ce, en prodiguant des conseils et en présentant une analyse des affaires économiques et financières de la nation.

Le gouvernement croit qu'il affichera un budget équilibré pour l'exercice 2004-2005. L'année précédente a vu le Canada afficher son septième excédent budgétaire consécutif, record inégalé depuis la Confédération. De fait, le Canada a été le seul des pays du Groupe des sept (G-7) à afficher un excédent pour l'ensemble des administrations publiques pour cet exercice. L'excédent de 9,1 milliards de dollars a servi à réduire la dette fédérale du Canada, qui a fléchi de plus de 61 milliards de dollars depuis l'équilibre budgétaire affiché par le gouvernement en 1997-1998. Cette situation permet d'économiser depuis lors chaque année plus de 3 milliards de dollars sur les frais d'intérêt de la dette publique.

Grâce à cette succession ininterrompue d'excédents budgétaires, le gouvernement a été en mesure d'investir environ 200 milliards de dollars pour répondre aux priorités de la population canadienne, y compris en santé, en recherche et innovation et en environnement ainsi que de réduire les impôts de 100 milliards de dollars.

Dans les années à venir, le gouvernement du Canada devra relever d'importants défis. À mesure que la population vieillira, d'autres pressions s'exerceront sur les programmes de soins de santé et de services sociaux. Simultanément, le nombre de travailleurs canadiens diminuera, ce qui nous obligera à intensifier la croissance de la productivité afin de maintenir notre niveau de vie.

Afin de relever ces défis, notre gouvernement conservera l'équilibre budgétaire ou adoptera une approche améliorée et équilibrée de la planification budgétaire. Ce faisant, notre nation continuera de profiter des avantages d'une saine croissance économique tout en maintenant le niveau élevé de la qualité de vie dont jouissent avec fierté nos concitoyens, et ce, à juste titre.

Sommaire

Raison d'être – Le ministère des Finances Canada a pour objectif de favoriser une économie vigoureuse afin de permettre aux Canadiens de rehausser leur niveau de vie et de bénéficier d'une meilleure qualité de vie.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
73 492 889	75 655 801	79 046 981

Ressources humaines

2005-2006	2006-2007	2007-2008
880	877	877

Priorités ministérielles (en milliers de dollars)

		Dépenses prévues		
	Type	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Saine gestion financière	En continu	35 202 793	35 696 906	36 489 908
Croissance économique durable	En continu	27 020	24 528	24 532
Solide assise sociale	En continu	36 911 631	39 390 736	41 999 241
Garantir la place du Canada dans le monde	En continu	1 351 445	543 631	533 300

Plans et priorités du Ministère

Le ministère des Finances Canada a pour objectif de favoriser une croissance économique vigoureuse et durable afin de permettre aux Canadiens de rehausser leur niveau de vie et de bénéficier d'une meilleure qualité de vie.

Le Ministère participe activement au programme stratégique et législatif du gouvernement, en contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes budgétaires, économiques, sociaux et financiers. Parmi ses responsabilités, mentionnons la préparation du budget fédéral, l'élaboration des lois et des politiques en matière de fiscalité et de tarification, la gestion des emprunts fédéraux sur les marchés financiers, l'administration des principaux transferts de fonds aux provinces et aux territoires, l'élaboration de la politique de réglementation du secteur financier canadien et la représentation du Canada au sein des tribunes et des institutions financières internationales.

Dans l'exécution de son mandat, le Ministère a relevé quatre priorités clés qui soutiennent le programme d'action économique et sociale du gouvernement :

- Saine gestion financière
- Croissance économique durable
- Solide assise sociale
- Garantir la place du Canada dans le monde

Le ministère des Finances Canada vise l'efficacité de son administration des finances publiques. À cette fin, le Ministère continuera de consulter un certain nombre de groupes des secteurs public et privé et de coordonner les efforts s'y rattachant. Les principaux partenaires du Ministère, ses groupes clients et les services qu'il leur fournit sont les suivants :

Le gouvernement, le Cabinet et le Conseil du Trésor – Le Ministère fournit des analyses, des conseils et des recommandations touchant les affaires économiques, sociales, fédérales-provinciales, financières et fiscales. Il fournit aussi des directives au sujet de la rédaction des lois dans nombre de ces domaines.

Le Parlement et les comités parlementaires – Le Ministère est le principal responsable des projets de loi touchant la fiscalité, les transferts fédéraux aux provinces et territoires ainsi que les finances et il les pilote dans le cadre du processus parlementaire. Le Ministère appuie aussi le ministre des Finances dans l'exercice de ses fonctions parlementaires.

Le public et les groupes d'intérêt canadiens – Le Ministère appuie l'exécution d'un programme élargi d'information et de consultation du public, qui consiste notamment à fournir des renseignements factuels aux citoyens canadiens sur les grandes questions économiques, sociales, financières et fiscales, de manière à faciliter une vaste participation à un processus de consultation ouvert et étendu.

Les ministères, les organismes et les sociétés d'État – Le Ministère contribue à favoriser la coordination et l'harmonisation de toutes les initiatives fédérales qui influent sur l'économie, le secteur financier et les marchés financiers.

Les administrations provinciales et territoriales – Le Ministère met au point et administre les paiements de transfert à l'appui des programmes sociaux et il travaille avec les provinces et les territoires sur des questions concernant les finances, les impôts et taxes et le secteur financier ainsi que d'autres questions d'importance pour toutes les administrations gouvernementales. Il collabore aussi avec eux, à titre de gestionnaires conjoints du Régime de pensions du Canada, en vue d'en assurer la stabilité et la viabilité financière.

Les intervenants sur le marché financier – Le Ministère assure, avec les intervenants du marché, le fonctionnement dynamique et efficace des marchés financiers du Canada, il veille à ce que ces derniers inspirent confiance, ce qui comprend le maintien du bon fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada et il fait en sorte que les acheteurs de titres émis par le gouvernement du Canada soient bien informés de la conjoncture économique et de la situation financière.

Les institutions financières – Le Ministère veille à ce que les cadres réglementaire et législatif permettent aux institutions financières d'être concurrentielles au pays et à l'étranger, responsabilise et protège les consommateurs de services financiers et permet aux institutions de produire le financement dont ont besoin les entreprises canadiennes afin de prendre de l'expansion et de prospérer.

La collectivité économique et financière internationale – Le Ministère élabore la politique du Canada à l'égard de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD); il collabore étroitement avec les groupes de ministres des finances du G-7, du G-10 et du G-20 afin de promouvoir la croissance et la stabilité financière dans le monde; il négocie les conventions de double imposition avec nos partenaires et il représente le Canada à diverses instances officielles internationales.

La collectivité du commerce international – Le Ministère assume la responsabilité de la politique économique du Canada sur les importations, en ce qui concerne notamment le Tarif des douanes, la législation régissant les recours commerciaux et le commerce de services financiers. Il participe à des forums internationaux, dont l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ainsi qu'aux négociations connexes touchant le commerce, la politique sur les importations, les services et l'investissement.

Priorités

1) Saine gestion financière

Un solide cadre macroéconomique, comportant une saine gestion financière, soutient la vigueur de la croissance économique et aide à assurer la durabilité du filet de sécurité sociale du Canada. De solides principes macroécomiques placent aussi les Canadiens en position avantageuse pour profiter des débouchés économiques tant au pays qu'à l'étranger.

En particulier, la robuste situation financière du pays a permis au gouvernement du Canada d'alléger le fardeau de la dette publique et, en conséquence, de réduire les frais d'intérêt sur la dette, ce qui, en bout de ligne, donne au gouvernement la souplesse voulue pour faire ce qui suit :

- Financer dans les importantes priorités économiques et sociales
- Alléger de beaucoup le fardeau fiscal de tous les Canadiens
- Composer avec les pressions financières qui découleront du vieillissement de la population

Dans l'ensemble, le cadre macroéconomique amélioré du Canada a permis de soutenir une plus forte croissance économique ainsi qu'une meilleure qualité de vie et d'augmenter la résistance aux chocs économiques. L'OCDE fait remarquer ce qui suit : « L'économie canadienne a obtenu de bons résultats pendant près de dix ans, sa meilleure résistance aux chocs économiques témoignant de l'intérêt d'un cadre macroéconomique bien conçu et des retombées positives de la série de réformes structurelles mises en œuvre depuis la fin des années 80 »[1].

Cette résistance a été prouvée par la capacité qu'a eu le Canada de se relever d'une série de chocs en 2003, y compris l'épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), la découverte d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) en Alberta et, en particulier, l'escalade sans précédent de la valeur du dollar canadien au cours de l'année.

Dans l'avenir, les prévisionnistes du secteur privé prévoient une solide croissance en 2004 et en 2005. Cette croissance devrait se situer à 2,7 % en 2004 et à 2,9 % en 2005.[2] Cependant, ces perspectives ne sont pas dénuées de risques, les plus importants étant le prix élevé de l'énergie et la valeur du dollar canadien.

Compte tenu de l'incertitude et des risques entourant toute projection, le gouvernement du Canada continuera de miser sur la prudence tant dans la planification budgétaire que dans la gestion des deniers publics. La prudence de son approche de planification financière a permis au gouvernement d'afficher son septième excédent budgétaire consécutif en 2003-2004 et le budget de 2005 prévoit des budgets équilibrés ou excédentaires cette année et pour les cinq années à venir. Le budget de 2005 réaffirme aussi l'objectif du gouvernement de ramener le ratio de la dette au PIB à 25 % d'ici 10 ans. Selon les estimations de l'OCDE, le Canada sera le seul des

---

[1] OCDE, Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, *Étude économique du Canada* (octobre 2004).

[2] Données fondées sur le sondage de décembre du ministère des Finances Canada auprès des prévisionnistes du secteur privé.

pays du G-7 à dégager un excédent budgétaire pour l'ensemble des administrations publiques en 2004. Il s'agit de la troisième année consécutive où le Canada recueille cette distinction. L'OCDE estime aussi que le Canada sera de nouveau le seul pays du G-7 à dégager de nouveau en 2005 et en 2006 un excédent budgétaire pour l'ensemble des administrations publiques.

Une saine gestion fiscale signifie beaucoup que simplement équilibrer le budget. Cela veut dire également s'assurer que l'argent des contribuables est administré de façon responsable et qu'il est utilisé pour les priorités les plus chères des Canadiens. À cet effet, le budget de 2005 incorpore les quelque 11 milliards de dollars, répartis sur cinq ans, qui ont été identifiés par le Comité d'examen des dépenses du Cabinet et qui seront réaffectés aux programmes fédéraux de base.

Bon nombre des éléments clés de l'approche actuelle de la planification financière ont été mis en place pour donner suite aux recommandations d'un examen indépendant de l'approche adoptée par le Ministère en matière de prévisions économiques et financières en 1994. Tenant compte du fait que bien des choses ont changé depuis 1994, le gouvernement du Canada a lancé un nouvel examen de ses pratiques et méthodes prévisionnelles. Cet examen est dirigé par M. Tim O'Neill, Ph. D., économiste en chef et vice-président à la direction de BMO Groupe financier. Dans son rapport, M. O'Neill évaluera d'où proviennent les écarts entre les projections du budget, les projections financières et les résultats réels. Dans le cadre de cet examen, le Fonds monétaire international (FMI) s'affaire à mener une analyse en vue de comparer les pratiques budgétaires du Canada avec celles des principaux pays industrialisés. L'examen doit prendre fin au printemps de 2005.

Le service de la dette représente le programme de dépenses le plus important du gouvernement fédéral et la gestion prudente et efficace de la dette du gouvernement demeure un élément important de la stratégie du Ministère visant à assurer une structure budgétaire durable. Dans la gestion de la dette publique, il faut tenir compte de deux éléments importants : l'importance des besoins annuels de refinancement et les frais d'intérêt d'une structure de la dette composée de titres de créance à taux flottant et à taux fixe. Dans la gestion de la dette publique, le Ministère adopte une approche diversifiée fondée sur le bon fonctionnement du marché intérieur et le maintien d'une structure prudente de la dette. Il s'agit là des éléments essentiels pour obtenir un financement stable à faible coût du service de la dette.

Pour être durable, la structure fiscale doit comprendre un régime fiscal équitable, efficace et efficient. Depuis l'élimination du déficit en 1997, le gouvernement a été en mesure d'alléger les impôts chaque année. En 2000, le Plan quinquennal de réduction des impôts a été lancé, plan qui prévoyait une réduction des impôts de 100 milliards de dollars sur cinq ans. Environ les trois quarts de l'allégement fiscal allait aux particuliers, surtout ceux dont le revenu était faible ou modeste. Dans l'ensemble, le plan de réduction des impôts a permis d'alléger l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers de 21 % en moyenne et de 27 % pour les familles qui ont des enfants. Le plan a aussi permis d'offrir un avantage fiscal pour l'investissement au Canada et de lancer d'autres mesures à l'appui de l'esprit d'entreprise et de la petite entreprise (voir ci-après).

Les budgets subséquents seront contruits en fonction du plan quiquennal afin d'accroître l'équité, l'efficience et la concurrence du système fiscal. Les mesures d'allégement fiscal ont aider à promouvoir la croissance économique, créer de nouveaux emplois et rehausser le niveau de vie

d'une façon à la fois durable et fiscalement responsable. Plus récemment, le gouvernement a proposé dans le budget de 2005 de :

- réduire les taxes des contribuables, la plupart des avantages étant alloués aux citoyens à revenus faibles et modestes. Une fois mises en œuvre, ces mesures doivent :
  - faire passer à 10 000 $ le revenu que tous les Canadiens peuvent gagner sans payer d'impôt sur le revenu fédéral;
  - rayer 860 000 contribuables du rôle de perception, incluant 240 000 aînés;
  - accorder plus de 70 p. 100 de l'allégement fiscal aux contribuables ayant un revenu annuel inférieur à 60 000 $;
- appuyer les économies et les investissements en augmentant la limite de contribution annuelle aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) à 22 000 $ d'ici 2010 et en accordant des augmentations correspondantes aux régimes de pension des employeurs;
- rendre le système fiscal plus équitable, notamment en améliorant l'aide fiscale accordée aux personnes handicapées, et ce, à la suite des recommandations du Comité consultatif technique sur les mesures fiscales pour les personnes handicapées;
- faire la promotion de la création d'emploi et de la croissance économique en rendant le système fiscal du Canada plus efficace et plus concurrentiel, et en maintenant un meilleur taux d'imposition pour les sociétés comparativement aux États-Unis;
- améliorer les incitatifs fiscaux pour l'équipement de génération efficace d'énergie renouvelable.

Au cours de la prochaine année, le Ministère continuera de conseiller le gouvernement sur les façons d'améliorer l'équité, l'efficicence et la compétitivité du système fiscal.

2) Croissance économique durable

Le Ministère recherche la durabilité de la croissance économique en élaborant et en mettant en œuvre des politiques et des programmes qui soutiennent de manière appropriée les moteurs de la croissance de la productivité : le capital matériel, financier et humain ainsi que l'innovation.

La croissance économique est liée à l'innovation, c'est-à-dire à la création, l'adoption et la transmission de nouvelles connaissances. Les nouvelles idées sont la matière première des produits novateurs et les nouvelles pratiques commerciales découlent souvent de la recherche. Afin de réussir dans la nouvelle économie, le Canada doit non seulement élaborer de nouvelles technologies, mais aussi favoriser l'adoption de ces nouvelles technologies dans tous les secteurs de l'économie. L'investissement matériel accroît la productivité directement en permettant aux travailleurs d'augmenter la quantité de produits et services qu'ils génèrent. L'investissement dans les machines et le matériel permet aux entreprises d'avoir accès aux plus récentes innovations. La transposition effective de nouvelles idées en débouchés commerciaux alimentera la performance économique dans une économie mondiale au sein de laquelle le savoir est le facteur clé de la compétitivité. Il reste toutefois des défis à relever pour que le Canada puisse

profiter des fortes possibilités de croissance qui seront à la portée des économies les plus innovatrices du monde.

La majeure partie des investissements requis pour alimenter la croissance de la productivité sera faite par des particuliers et des entreprises. Pour sa part, le gouvernement doit renforcer et améliorer son cadre stratégique de manière à encourager les Canadiens à investir dans les moteurs de la croissance.

En sa qualité de conseiller économique principal du gouvernement, le Ministère veille à ce que les politiques et les programmes adoptés aident à mettre en place le cadre et les conditions nécessaires pour atteindre une croissance économique durable à long terme, en supportant l'investissement matériel ainsi que la recherche et le développement et en aidant la population canadienne à acquérir des compétences. Le gouvernement a procédé dans ses récents budgets à des investissements massifs visant à :

- améliorer l'accès à l'enseignement postsecondaire;
- favoriser l'innovation dans toutes les régions du pays;
- créer de nouvelles possibilités de recherche dans les universités, les hôpitaux de recherche et les autres établissements de recherche canadiens;
- favoriser l'investissement dans la recherche et le développement par d'autres intervenants;
- faciliter la commercialisation du savoir.

Le budget de 2005 propose une série de mesures visant à favoriser l'investissement, particulièrement par entrepreneurs et les bailleurs de capital de risque, comme il est mentionné dans le discours du Trône. Celles-ci incluent de saines politiques monétaires et financières, ainsi que des impôts concurrentiels, avec des réductions d'impôt ciblées pour promouvoir la croissance économique.

Les initiatives futures miseront sur l'avantage fiscal que le gouvernement a créé pour favoriser l'investissement au Canada. Cet avantage – composante essentielle de la stratégie visant à favoriser une économie forte et productive – a été établi dans le Plan quinquennal de réduction des impôts annoncé en 2000. Le plan a réduit le taux général d'impôt des sociétés, le faisant passer de 28 % en 2000 à 21 % en 2004. Le budget de 2003 a bonifié l'avantage fiscal canadien pour l'investissement en éliminant l'impôt fédéral sur le capital, qui disparaîtra graduellement en cinq ans, à partir de 2003. Par suite de ces réductions d'impôt, en 2005, le taux moyen d'impôt (fédéral et provincial) sur le revenu général des sociétés au Canada (y compris l'impôt sur le capital) est inférieur de 2,5 points de pourcentage au taux moyen d'imposition des États-Unis (fédéral et États).

Dans le budget de 2005, le gouvernement propose d'éliminer la surtaxe des sociétés en 2008 et de réduire le taux d'imposition des sociétés de 2 points de pourcentage d'ici 2010. Ces réductions maintiendront l'avantage fiscal du Canada par rapport aux États-Unis, qui ont récemment légiféré une réduction de 3,15 points de pourcentage, d'ici 2010, pour le taux d'imposition du secteur manufacturier.

De plus, un système fiscal concurrentiel exige également une structure fiscal efficiente. Le budget de 2004 et celui de 2005 proposent de rehausser les taux de déduction pour amortissement accéléré (DAA) pour certains types de technologie de l'information et des communications (TIC), certains types d'équipement de génération et de distribution d'énergie, les pipelines de pétrole et de gaz ainsi que les cables de télécommunication . Ces changements permettent de faire coïncider les taux avec la durée de vie utile de ces actifs, de rendre l'environnement plus propice à l'investissement dans tous les secteurs de l'économie et de mettre en place un régime fiscal plus efficace et plus concurrentiel.

Outre l'avantage fiscal canadien, le Plan quinquennal de réduction des impôts et les initiatives adoptées dans les budgets subséquents ont permis de mieux appuyer les entrepreneurs et la petite entreprise. Parmi ces initiatives, on compte notamment la réduction du taux d'incorporation des gains en capital, le lancement du report de l'impôt sur les gains en capital tirés d'investissements dans de petites entreprises et l'augmentation du montant de revenu admissible au taux d'imposition des petites entreprises, soit 12 %, le faisant passer de 200 000 $ à 300 000 $ en 2005.

L'augmentation de la limite des contributions annuelles aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), qui est proposée dans le budget de 2005, sera particulièrement avantageuse aux entrepreneurs, aux travailleurs autonomes et aux propriétaires fonctionnels. Tout en permettant de répondre aux besoins d'épargne-retraite des Canadiens, les limites plus élevées aideront également les employeurs à faire des offres de rémunération concurrentielles afin d'attirer et de maintenir en poste du personnel qualifié, et elles encourageront l'épargne pour appuyer l'investissement, la productivité et la croissance économique. Répondant aux besoins grandissants de revenu de retraite de la population vieillissante du Canada, la Règle sur les biens étrangers a été révoquée, permettant une plus grande diversification des investissements des fonds de pension.

Le gouvernement du Canada reconnait qu'il est essentiel d'avoir un environnement salubre et sécuritaire pour vivre dans une société en santé et jouir d'une croissance économique durable. À ce chapitre, le Ministère continuera d'évaluer les choix stratégiques à adopter dans le domaine de l'environnement, y compris ceux qui permettent au Canada de faire face au changement climatique et de protéger son environnement naturel. L'un de ces choix concerne la création du Fonds éco-net, qui sera utilisé pour favoriser des projets et des mesures économiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Au cours des dernières années, des mesures fiscales ont été appliquées et élargies pour appuyer les objectifs environnementaux du gouvernement. Le budget de 2005 continue sur cette lancée en augmentant la DAA afin d'encourager les investissements dans les équipements de cogénération à haut rendement énergétique et de génération d'énergies renouvelables ainsi qu'en élargissant la portée de la DAA à d'autres technologies environnementales.

Le budget de 2005 mentionne que le gouvernement étudiera activement d'autres occasions d'utiliser le système fiscal pour appuyer des objectifs environnementaux, dans les domaines où il serait un instrument approprié.

Pour favoriser l'innovation et l'esprit d'entreprise, le budget de 2005 offre également 810 millions de dollars en investissements stratégiques dans les nouvelles idées et les technologies habilitantes au cours des cinq prochaines années. Ces investissements incluent le financement additionnel accordé aux trois organismes subventionnaires fédéraux ainsi qu'aux universités et hopitaux de recherche afin de compenser les coûts indirects de la recherche.

Le dynamisme des marchés financiers est essentiel à la réussite économique future du Canada et le rôle du secteur des services financiers est crucial pour assurer l'efficacité et la compétitivité mondiale des marchés financiers canadiens. Le secteur est non seulement une composante importante de l'économie du savoir, mais il est également un facteur clé de l'innovation et de la prise de risques dans l'ensemble de l'économie. Le Ministère donnera au gouvernement son avis sur les mesures additionnelles nécessaires pour favoriser l'efficacité et la croissance de ce secteur, garantir sa sûreté et sa stabilité, et susciter une plus grande concurrence intérieure tout en protégeant les consommateurs.

3) Solide assise sociale

Afin de réussir au sein de l'économie du savoir, les pays ont besoin d'effectifs hautement compétents à l'esprit novateur. La qualité des collectivités, les soins de santé, l'éducation, le filet de sécurité sociale et l'égalité des chances sont tous des éléments qui contribuent à la création et au maintien d'une telle main-d'œuvre.

Le Ministère contribue, au moyen de ses analyses et des ses conseils, aux efforts permettant au gouvernement d'atteindre ses objectifs quant à la qualité des collectivités canadiennes, aux soins de santé, à l'éducation, au filet de sécurité sociale et à l'égalité des chances pour tous les citoyens.

Le gouvernement appuie les programmes sociaux offerts par les provinces et les territoires par le transfert des ressources dans les coffres de chaque administration provinciale et territoriale. Le Ministère gère ces transferts, consulte régulièrement les provinces et territoires et offre conseils et analyse au gouvernement sur les facteurs qui influencent l'importance et la répartition des transferts.

Récemment, le gouvernement s'est engagé à augmenter ses transferts aux provinces et territoires afin de s'assurer que des services de qualité sont offerts aux Canadiens. En septembre 2004, le Premier ministre a annoncé que le gouvernement fédéral verserait un montant supplémentaire de 41,3 milliards de dollars afin de soutenir le Plan décennal pour consolider les soins de santé. Ce financement s'ajoute à l'aide fédérale offerte en permanence au moyen du Transfert canadien en matière de santé (TCS) et de mesures de soutien ciblées visant à améliorer l'accès aux services médicaux et à réduire le temps d'attente. Afin de garantir une croissance future prévisible du financement en matière de santé, un facteur d'indexation de 6 % par année sera appliqué au TCS, à compter de 2006-2007.

En octobre 2004, le Premier ministre a aussi annoncé que le gouvernement augmentera, de 33 milliards de dollars sur 10 ans, le soutien offert aux provinces et territoires aux termes de la péréquation et de la formule de financement des territoires (FFT). Une fois combinés, le financement supplémentaire des soins de santé et les nouveaux fonds liés à la péréquation et à la

FTT fourniront une augmentation cumulative de 75 milliards de dollars aux provinces et territoires au cours de la prochaine décennie.

Conformément à l'annonce faite par le Premier ministre à la réunion des premiers ministres du 26 octobre 2004, le ministre des Finances créera un groupe de spécialistes indépendant afin d'examiner le système actuel de péréquation et la FFT du Canada et recommandera des améliorations. Le travail de ce groupe aura de grandes répercussions sur les prochains transferts fédéraux. Le groupe doit commencer son travail à la fin de l'exercice 2004-2005 et le terminer d'ici décembre 2005. Le gouvernement a l'intention de se doter de nouveaux arrangements pour l'application de la péréquation et de la FFT d'ici le 1er avril 2006.

Le Ministère gérera la création du groupe indépendant et conseillera le gouvernement sur son travail.

Le 1er avil 2004, les nouveaux TCS et Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) sont entrés en vigueur, remplaçant le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS). À titre de transferts distincts, le TCS, qui soutient les soins de santé et le TCPS, qui appuie l'enseignement postsecondaire, les services sociaux et l'aide sociale, permettent désormais plus de transparence et de responsabilisation pour les programmes de santé et les autres programmes sociaux. Le Ministère présente des analyses et prodigue des conseils au gouvernement à propos des facteurs influant sur le montant et la répartition des transferts, au sujet des aspects pratiques du versement des transferts aux provinces et territoires et sur les questions fiscales et financières connexes. De plus, le Ministère administre les programmes et en rend compte.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à aider les familles et les enfants. Il favorisera la croissance économique et la création d'emplois, qui sont essentiels pour réduire la pauvreté et veiller à ce que les familles disposent des ressources requises pour prendre soin de leurs enfants. De plus, le gouvernement a beaucoup investi dans des programmes de sécurité du revenu et de soutien aux services à l'intention des familles démunies, il a bonifié des initiatives existantes et lancé de nouvelles mesures afin d'aider les enfants canadiens à prendre le meilleur départ possible dans la vie. Ces investissements incluent la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE), l'initiative sur le développement de la petite enfance de même que l'élargissement et la bonification des prestations parentales dans le cadre de l'assurance-emploi.

Ces dernières années, le gouvernement a haussé le supplément de la Prestation nationale pour enfants (PNE) de la PFCE pour les familles à faible revenu d'un montant de 150 $ par enfant en juillet 2003, de 185 $ en juillet 2005 et de 185 $ en juillet 2006. Combinées au rétablissement de la pleine indexation dans le cadre du Plan quinquennal de réduction des impôts, ces augmentations feront passer le montant maximum de la PFCE à 3 243 $ pour le premier enfant, 3 016 $ pour le deuxième et 3 020 $ pour chacun des autres enfants d'ici 2007. Par conséquent, l'investissement dans le supplément de la PNE augmentera de 965 millions de dollars par année d'ici 2007, ce qui portera le total des prestations de PFCE à plus de 10 milliards de dollars par année.

Dans le budget de 2004, on a augmenté l'aide du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, dont ont convenu les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux

responsables des services sociaux en mars 2003. En conséquence, le TCPS a augmenté de 150 millions de dollars sur deux ans, ce qui porte le soutien fédéral au cadre à 1,05 milliard de dollars.

Le gouvernement du Canada s'est également engagé à soutenir la pleine participation des personnes handicapées à la société canadienne. Au cours des dernières années, un certain nombre de mesures ont été mises en place afin d'améliorer le traitement des personnes handicapées, notamment en reconnaissant davantage l'existence des frais engagés. Ainsi, le gouvernement a établi en 2003 un Comité consultatif technique sur les mesures fiscales pour les personnes handicapées afin d'aviser le ministre des Finances et le ministre du Revenu national des répercussions possibles de mesures fiscales sur les personnes handicapées. Le rapport final du Comité a été présenté en décembre 2004. Le budget de 2005 tient compte des recommandations du Comité et propose certaines mesures qui augmenteront l'équité fiscale des personnes handicapées et de leurs soignants. Ces mesures incluent l'élargissement de l'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées, l'accroissement de la liste des dépenses admissibles pour la déduction des mesures de soutien pour les personnes handicapées et l'augmentation de la prestation pour enfants handicapées et du montant maximal du supplément remboursable pour frais médicaux.

De nombreuses familles canadiennes font face à des coûts additionnels reliés aux soins prodigués à un parent âgé ou à un enfant adulte handicapé. Le budget 2004 a modifié les règles de l'impôt sur le revenu afin de permettre aux soignants de réclamer jusqu'à 5 000 $ de frais médicaux et/ou reliés à un handicap qu'ils ont engagé pour le compte d'un parent handicapé. Le budget de 2005 propose de doubler cette somme à 10 000 $ à compter de l'année d'imposition de 2005.

Le gouvernement du Canada reconnaît que les villes et collectivités du Canada ont besoin de sources de revenu fiables, prévisibles et à long terme afin de planifier des investissements à longue échéance en matière d'infrastructure. Le budget de 2004 a fourni de nouvelles ressources financières aux municipalités grâce au remboursement de TPS et de TVH s'élevant à environ 7 milliards de dollars en aide supplémentaire sur les dix prochaines années.

Dans le budget de 2005, le gouvernement confirme son engagement de partager une partie des revenus de la taxe d'essence fédérale avec les ville et collectivités. À compter de l'exercice 2005-2006, ces fonds seront sur une période de cinq ans, pour totaliser 5 milliards de dollars. D'ici 2009-2010, les fonds versés annuellement s'élèveront à 2 milliards de dollars, soit l'équivalent de 5 cents le litre, ce qui représente un investissement stratégique dans nos villes et collectivités.

La création d'une solide assise sociale permet de consolider l'avantage économique d'un pays. À l'ère de l'économie du savoir, les travailleurs innovateurs et hautement qualifiés constituent une ressource clé. De leur côté, les économies solides et productives produisent les ressources nécessaires à un réinvestissement continu dans les principales infrastructures sociales. Les économies du savoir prospères sont des sociétés où la qualité de vie est élevée. Cette intégration des politiques économiques et sociales est la clé pour susciter la vigueur et le dynamisme des villes et des collectivités.

4) Garantir la place du Canada dans le monde

L'amélioration et le maintien de notre niveau et de notre qualité de vie dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle et intégrée demeurent l'un des principaux objectifs du Ministère. Dans ce but, il doit notamment :

- assurer la sécurité aux frontières tout en maintenant leur ouverture;
- renforcer la croissance et la stabilité mondiales;
- faire valoir les intérêts canadiens en matière de commerce et d'investissement;
- favoriser le développement afin de réduire la pauvreté dans le monde;
- contribuer efforts du gouvernement pour faire face au changement climatique.

Le Ministère contribuera à assurer un avantage mondial pour le Canada dans certains domaines d'importance. En participant aux réunions des ministres des Finances du G-7 et du G-20 ainsi qu'à d'autres tribunes, y compris l'OCDE, le FMI, la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et le Commonwealth, le Canada collaborera avec d'autres gouvernements à l'instauration de politiques et de mesures permettant d'accroître la croissance économique mondiale, de promouvoir la stabilité financière mondiale et de favoriser les politiques de réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Le Canada s'efforcera également, dans le cadre de ces tribunes et d'autres instances, y compris le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux, de faire progresser tant les normes internationales visant à prévenir le recours abusif au système financier international que les mesures pour éliminer le financement du terrorisme.

Le Ministère collaborera étroitement avec les ministères et organismes visés pour assurer la mise en œuvre efficace de mesures visant à renforcer la sécurité et l'efficacité des frontières canadiennes. À cette fin, le budget de 2005 contribue 1 milliard de dollars pour appuyer la protection civile, la sécurité du transport et des frontières ainsi que les efforts du Canada pour combattre le crime organisé. Le Ministère s'efforcera également de faire mieux connaître les avantages économiques du Canada aux investisseurs et aux marchés financiers internationaux et il continuera d'exercer un rôle déterminant sur le plan de l'élaboration et de la gestion des politiques canadiennes en matière de commerce et d'investissement et sur celui de la défense des intérêts du Canada dans le contexte d'un système commercial caractérisé par la rigueur de sa réglementation.

Section II : Analyse des activités de programme par objectif stratégique

Objectif stratégique

Susciter un avantage financier, économique, social et mondial pour le Canada en élaborant des politiques appropriées et en prodiguant des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement.

A) Activité de programme : Politique de l'impôt

L'élaboration et l'évaluation des politiques et lois fiscales fédérales concernant l'impôt sur le revenu, la taxe de vente et la taxe d'accise.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
30 719	30 820	30 800

Ressources humaines : ETP

2005-2006	2006-2007	2007-2008
274	274	274

Priorité : Saine gestion financière

Résultats prévus

1) Un régime fiscal équitable, efficace et concurrentiel

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Accroître l'équité, l'efficacité et la compétitivité du système fiscal par les moyens suivants :		
• Appuyer la mise en œuvre des initiatives fiscales établies dans les budgets de 2004 et 2005.	Les mesures législatives (projet de loi C-33) devant permettre la mise en œuvre des mesures contenues dans le budget de 2004 ont été déposées à la Chambre des communes en décembre 2004. Le	Les mesures législatives permettant la mise en œuvre des mesures des budgets de 2004 et de 2005 doivent être étudiées, puis être mises en vigueur.

	Ministère appuiera le processus législatif afin de faciliter l'examen rapide des propositions gouvernementales. La loi pour mettre en œuvre les mesures fiscales mentionnées dans le budget de 2005 sera préparée pour être déposée le plus tôt possible.	Les mesures doivent être évaluées au cas par cas et comparées aux buts et objectifs établis dans les budgets respectifs.
• Élaborer et appuyer la mise en œuvre d'autres mesures visant à améliorer le régime fiscal.	Un avis détaillé de motion des voies et moyens concernant les fiducies non résidentes et les entités de placement étrangères a été déposé le 30 octobre 2003. On prévoit qu'un projet de loi sera déposé au Parlement en 2005. L'ébauche d'un projet de loi technique a été publiée aux fins de commentaires en février 2004 en vue de son dépôt ultérieur au Parlement. On prévoit que ces mesures législatives seront déposées en 2005-2006. En outre, d'autres améliorations à l'ébauche des mesures législatives concernant la déductibilité de l'intérêt et d'autres frais en l'absence d'une attente raisonnable de tirer un profit, qui avaient été publiées le 31 octobre 2003, devraient être publiées en 2005-2006.	Effets des modifications fiscales sur l'équité, l'efficience et la compétitivité du régime fiscal. Dépôt du projet de loi technique en 2005.
• Élaborer des propositions afin d'améliorer les régimes de la TPS-TVH et de la taxe d'accise de manière à régler certains problèmes techniques émergents.	Un projet de loi visant à donner suite aux propositions déjà annoncées sera finalisé en vue d'un dépôt en 2005-2006.	Fonctionnement technique efficace des mesures relatives à la TPS-TVH.
• Examiner, améliorer et élargir le réseau de conventions fiscales, conformément à l'objectif énoncé visant à promouvoir un régime fiscal équitable, efficace et concurrentiel, en tenant compte de	Le projet de loi S-17, qui propose de réviser la convention fiscale entre le Canada et l'Irlande et de signer de nouvelles conventions fiscales avec le Gabon, l'Arménie, Oman et l'Azerbaïdjan, a été présenté au Sénat en décembre. Des	Conclusion ou modification de conventions.

l'évolution de la politique fiscale dans d'autres administrations gouvernementales.	négociations relatives à d'autres conventions fiscales sont en cours.	
• Miser sur le travail fait par l'OCDE, négocier des ententes d'échange d'information fiscale avec des administrations gouvernementales choisies.	En continu.	Ententes d'échange d'information fiscale négociées et signées.
• Renouveler les accords de perception de l'impôt sur le revenu fédéral, provincial et territorial.	Les accords de perception fiscale revus et corrigés ont été présentés aux provinces pour approbation en décembre 2004.	Accords devant être signés.
• Renouveler les accords bilatéraux de réciprocité fiscale (ARF) existants.	Les ARF existants ont été prolongés jusqu'au 30 juin 2005. Le Ministère négociera et demandera de mettre en œuvre les nouveaux accords d'ici à cette date.	Accords signés et fonctionnant de manière efficace. Application efficace des accords.
• Conclure et mettre en œuvre des accords relatifs à une taxe sur les produits et services des Premières nations, y compris de nouveaux accords dans les cas où on aura recours à une méthode d'estimation de la TPS plus détaillée.	Un certain nombre de Premières nations ont manifesté de l'intérêt à négocier les accords. Un cadre détaillé doit être publié en 2005, qui stimulera les négociations.	Accords d'administration de la taxe conclus.
• Conclure des accords d'administration de l'impôt sur le revenu des particuliers avec les Premières nations.	Des accords sont en cours de négociation avec la Première nation tlicho et l'Association des Inuit du Labrador.	Accords d'administration du régime d'impôt conclus.

Priorité : Croissance économique durable

Résultats prévus

1) Un régime fiscal qui favorise la productivité, les investissements, la création d'emploi et la croissance économique

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Appuyer la mise en œuvre des mesures annoncées dans les budgets de 2004 et 2005 afin de profiter des économies annoncées et promouvoir la productivité, les investissements, la création et la croissance	Les mesures législatives (projet de loi C-33) devant permettre la mise en œuvre des mesures fiscales contenues dans le Budget de 2004 ont été déposées à la Chambre des communes en décembre 2004. Le Ministère appuiera le processus législatif afin de faciliter l'examen rapide des propositions du gouvernement. La législation pour mettre en œuvre les mesures fiscales du budget de 2005 sera préparée pour un dépôt hâtif. Un projet de règlement sera rédigé pour donner suite aux changements des taux de la déduction pour amortissement, lesquels ont été proposés dans le budget de 2004 et celui de 2005.	Étude des lois d'exécution des budgets de 2004 et de 2005 par le Parlement afin d'être mises en œuvre.
Continuer de revoir la structure fiscale pour faire en sorte d'améliorer l'efficacité du régime fiscal et de maintenir l'avantage fiscal aux entreprises canadiennes.	En continu.	Comparaison avec d'autres administrations gouvernementales, principalement les États-Unis, des taux d'imposition des sociétés et de la compétitivité du système fiscal.

2) Utilisation du système fiscal, au besoin, pour appuyer les objectifs environnementaux

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
En coopération avec les autres ministères et organismes fédéraux, comme la Table ronde sur l'environnement et l'économie, évaluer les propositions de mesures fiscales visant à aider le gouvernement à atteindre ses objectifs environnementaux, par exemple en matière de changement climatique.	En continu Dans le budget de 2005, le gouvernement a annoncé que l'on a demandé à la Table ronde nationale sur l'environnement d'élaborer pour le prochain budget une mesure de taxation avec remise pour les véhicules. Le gouvernement étudiera également les résultats du projet pilote du Programme de carte d'abonnement de transport en commun.	Évaluation des mesures au cas par cas, utilisant les facteurs établis dans le *Cadre d'évaluation des propositions fiscales relatives à l'environnement*, publié dans le Plan budgétaire de 2005. Ces facteurs concernent l'efficacité environnementale, l'impact fiscal, l'efficience économique, l'équité, la simplicité de conformité et d'administration.

Priorité : Solide assise sociale

Résultats prévus

1) Renouvellement continu du réseau canadien des soins de santé

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Appuyer la mise en œuvre des changements au régime de remboursement de la TPS-TVH pour les institutions de soins de santé, qui résultent de l'examen des soins de santé qui a été annoncé dans le budget de 2005 afin d'évaluer et d'améliorer l'application actuelle du régime de remboursement de TPS-TVH en ce qui a trait aux soins de santé qui ne sont plus offerts dans les hôpitaux.	Le budget de 2005 a annoncé l'élargissement de l'application du remboursement de 8,5 p. 100 aux installations de soins de santé à but non lucratif qui offrent des services semblables à ceux traditionnellement offerts en milieu hospitalier.	Étude par le Parlement des changements proposés et mise en œuvre des mesures législatives. Neutralité face aux décisions des provinces et territoires sur la manière de structurer la prestation publique des soins de santé traditionnellement offerts en milieu hospitalier.

2) Accroissement de l'aide offerte aux familles avec enfants

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Appuyer la mise en œuvre d'un crédit d'impôt non remboursable pour les frais d'adoption, comme mentionné dans le budget de 2005.	Le budget de 2005 proposé un crédit d'impôt non remboursable pour les frais d'adoption jusqu'à concurrence de 10 000 $, s'appliquant à l'année d'imposition 2005 et aux années suivantes.	Étude par le Parlement des changements proposés à la *Loi de l'impôt sur le revenu* et de l'application de la loi. Mesures d'allégement fiscal pour les familles adoptives.

3) Meilleure équité fiscale pour les personnes handicapées

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Soutenir la mise en œuvre des mesures fiscales pour aider les personnes handicapées à devenir plus autonomes en s'inspirant des recommandations formulées par le Comité consultatif technique sur les mesures fiscales pour les personnes handicapées aux termes de l'engagement pris dans le discours du Trône. (Le rapport du Comité se trouve à www.disabilitytax.ca.) Élaborer des mesures fiscales et soutenir leur mise en œuvre pour les personnes qui s'occupent de gens âgés ou invalides ou de personnes lourdement handicapées.	Le Ministère appuiera le processus législatif afin de faciliter l'examen rapide, par le Parlement, des mesures mentionnées dans le budget de 2005.	Étude par le Parlement des modifications proposées à la *Loi de l'impôt sur le revenu.* Mesures d'allégement fiscal pour les personnes handicapées et les personnes qui en prennent soin.

4) Aide accrue aux collectivités

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Mettre en œuvre des améliorations aux règles fiscales visant les organismes de charité enregistrés désignés dans le budget de 2004 afin de rendre plus transparents et accessibles le processus réglementaire et l'information sur ce processus; adopter de nouvelles sanctions intermédiaires; améliorer l'accès aux procédures d'appel.	Les mesures législatives (projet de loi C-33) devant permettre la mise en œuvre des mesures fiscales contenues dans le Budget de 2004 ont été déposées à la Chambre des communes en décembre 2004. Le Ministère appuiera le processus législatif afin de faciliter l'examen rapide des propositions du gouvernement.	Étude par le Parlement des modifications proposées à la *Loi de l'impôt sur le revenu* dans le budget de 2004. Système de réglementation plus efficace, transparent et accessible.

B) Activité de programme : Politique économique et fiscale

Élaborer le cadre financier, le plan de dépenses, le plan d'affectation des ressources et le cadre de politique économique du gouvernement.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
14 912	14 910	14 901

Ressources humaines : ETP

2005-2006	2006-2007	2007-2008
132	132	132

Priorité : Saine gestion financière

Résultats prévus

1) Suivi et prévision efficaces de la performance économique

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Suivre et déclarer les nouvelles et les publications de données importantes en matière de macroéconomie afin de veiller à ce que le ministre et le gouvernement possèdent l'information requise pour réagir au besoin.	En continu. L'interprétation des nouvelles données économiques se fait presque quotidiennement.	Des publications visant à informer le ministre et le public de l'évolution de l'économie, y compris des chapitres sur les nouvelles économiques et le budget, des fiches parlementaires et des notes d'information pour le ministre, *L'économie en bref*, des évaluations économiques mensuelles du Canada et des États-Unis et des périodiques suivant les marchés du travail et de l'habitation, l'évolution des stocks, les placements d'entreprise, l'évolution de la productivité, la situation financière des entreprises Canada-États-Unis, la situation financière du Canada, les attentes quant aux taux d'intérêt et l'évolution des cours des produits de base au Canada.
Mener des enquêtes auprès du secteur privé sur les perspectives économiques canadiennes et évaluer les risques éventuels liés aux perspectives économiques du Canada et du monde.	Chaque trimestre suivant la publication des comptes nationaux.	Les prévisions du secteur privé sont publiées dans la mise à jour économique et financière et dans le budget.

2) Cadre de planification budgétaire guidé par la prudence

Plans	Calendrier	Performance measurement indicators
Mettre à jour les projections budgétaires et élaborer des choix stratégiques sur les plans économique et financier en vue du prochain budget.	En continu. Actualisé au moment de la publication de la mise à jour économique et financière et du budget.	Mesures des soldes budgétaires et financiers résumées dans *La revue financière* mensuelle et le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada* (http://www.fin.gc.ca/ purl/afr-f .html). Les prévisions économiques et financières sont publiées dans le budget de 2005 (http://www.fin.gc.ca/budtocf/2005/budlistf.htm).
Réduire le ratio de la dette fédérale au PIB à 25 % d'ici 10 ans.	D'ici l'exercice 2014-2015. Selon le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada* (RFA) de 2004, le ratio de la dette fédérale au PIB s'élevait à 41,1 % en 2003-2004, en baisse par rapport au ratio de 68,4 % en 1995-1996. Le gouvernement est en voie d'atteindre ou de dépasser son objectif à long terme.	Le ratio de la dette fédérale au PIB pour 2004-2004sera communiqué dans le RFA. D'une année sur l'autre, le gouvernement s'est engagé à avoir un budget équilibré ou excédentaire afin d'atteindre cet objectif.
Lancer un examen indépendant des prévisions économiques et financières.	L'examen doit se terminer au printemps 2005.	Les recommandations seront transmises au Comité permanent des finances de la Chambre des communes.
Examen dirigé par M. Tim O'Neill, Ph. D., économiste en chef et vice-président à la direction de BMO Groupe financier. Dans son rapport, M. O'Neill déterminera et évaluera les écarts entre les projections financières du budget et celles de l'automne ainsi que les résultats réels.	Printemps 2005.	Le FMI rendra compte de ses constatations dans le cadre de son examen annuel de la politique économique du Canada aux termes des dispositions de l'article IV de ses statuts.

Dans le cadre de cet examen, le Fonds monétaire international (FMI) effectuera également une analyse en vue de comparer les pratiques budgétaires du Canada avec celles d'autres principaux pays industrialisés.		
Examen des dépenses gouvernementales : Comité d'examen des dépenses (CED) créé en décembre 2003, présidé par le ministre John McCallum.	En continu.	Des économies cumulatives de 11 G$ à partir des programmes existants et la plupart des économies réalisées seront expliquées dans le budget de 2005.

Priorité : Croissance économique durable

Résultats prévus

1) Amélioration du rendement économique et du niveau de vie

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Mener une recherche économique approfondie sur une vaste gamme de questions liées à la politique économique et financière, qui aidera à promouvoir la productivité et la compétitivité de l'économie.	En continu.	Rapports, notes de service, notes d'information à la haute direction et au ministre, que l'on fait circuler à l'interne. Une partie de la recherche est mise à la disposition du public au moyen de la série des documents de travail du ministère des Finances, qui figure à : http://www.fin.gc.ca/access/wplistf.html Notes d'analyse et notes techniques distribuées à l'interne et à certains ministères.
Analyser l'évolution économique régionale et faire des prévisions à ce sujet afin de jeter les bases permettant de coordonner les perspectives économiques des gouvernements provinciaux et les paiements de péréquation.	En continu. Information mise à jour au moment des réunions semestrielles fédérales-provinciales des représentants du Comité permanent de fonctionnaires (CPF).	Participer aux réunions semestrielles du CPF.

Priorité : Garantir la place du Canada dans le monde

Résultats prévus

1) Renforcer la croissance et la stabilité financière dans le monde

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Rencontrer régulièrement des représentants de l'OCDE et du FMI afin d'échanger sur l'évolution économique au Canada et dans le monde.	En continu.	Représenter le Canada à diverses réunions de l'OCDE et dans les discussions avec le FMI et l'OCDE.

C) Activité de programme : Politique du secteur financier

Gérer la dette, les liquidités et les réserves de l'État; élaborer des lois régissant les institutions financières; traiter les questions d'ordre financier touchant les sociétés d'État, les ministères et les organismes.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
16 407	16 138	16 205

Ressources humaines : ETP

2005-2006	2006-2007	2007-2008
138	134	134

Priorité : Saine gestion financière

Résultats prévus

1) Maintenir le bon fonctionnement du marché des titres émis par le gouvernement du Canada

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Adopter des modifications opérationnelles en matière d'adjudication des titres fédéraux afin d'améliorer le processus d'adjudication et de participation.	En continu. Sous réserve des initiatives annuelles prévues dans la Stratégie de gestion de la dette. (http://www.fin.gc.ca/ purl/dms-f.html).	Les indicateurs incluent des mesures du rendement opérationnel dans le Rapport sur la gestion de la dette.
Modifier le programme de titres du gouvernement de manière à assurer la liquidité du marché de ses titres.	En continu. Sous réserve des initiatives annuelles prévues dans la Stratégie de gestion de la dette. (http://www.fin.gc.ca/ purl/dms-f.html).	Les indicateurs incluent des mesures du rendement du marché dans le Rapport sur la gestion de la dette.

Priorité : Croissance économique durable

Résultats prévus

1) Un secteur des services financiers de pointe, concurrentiel à l'échelle internationale, sûr et stable, qui répond aux besoins des consommateurs et des entreprises, de même que des marchés financiers satisfaisant aux besoins des émetteurs et des bailleurs de fonds

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Moderniser les dispositions concernant la gouvernance des institutions financières.	Les travaux relatifs à la politique sont bien amorcés; on vise à déposer une loi au printemps 2005.	Dépôt de la loi.
Se préparer en vue du prochain examen quinquennal expressément prévu par la loi et visant les dispositions des lois fédérales régissant les institutions financières.	Commencer les consultations en 2005.	Début des consultations.

Examiner le cadre législatif et réglementaire pour faire en sorte que les consommateurs de services financiers canadiens continuent de se prévaloir de mesures rigoureuses et équitables de protection.	En continu.	Des propositions stratégiques sont élaborées afin de diffuser un livre blanc à l'automne 2005, en préparation à l'examen législatif de 2006.
Mettre à jour la politique de regroupement dans le secteur financier du Canada.	Dans son document de juin 2003, le gouvernement posait un certain nombre de questions sur les regroupements dans le secteur financier et demandait de recevoir des propositions de la part des intervenants. Le gouvernement met la dernière main à son analyse des propositions en vue d'y répondre en temps et lieu.	Publication par le gouvernement de la politique et de la réponse aux questions posées.
Réviser l'ofre de services financiers du Canada dans le cadre du cycle de Doha des négociations multilatérales de l'OMC et poursuivre des négociations bilatérales avec d'autres administrations gouvernementales.	En continu.	Prendre des mesures au besoin en tenant compte de l'évoluation des négociations.
Créer un milieu propice au financement des sociétés canadiennes en désignant des domaines se prêtant à un changement de politique.	En continu.	Analyse des modifications éventuelles de la politique à l'appui de l'environnement financier analysé et prise de mesures au besoin.
Surveiller, tant au pays qu'à l'étranger, le travail des autres gouvernements, des organismes de réglementation et du secteur privé et il prendra des mesures, au besoin, pour garantir la confiance des investisseurs dans l'intégrité des marchés de capitaux canadiens.	En continu.	Veiller à ce que les administrations gouvernementales, les organismes de réglementation et l'industrie continuent de surveiller la situation et prendre des mesures, au besoin.

Surveiller la situation financière des régimes de retraite canadiens et évaluer le cadre réglementaire afin de recommander des mesures, s'il y a lieu. De plus, le gouvernement appliquera plus largement les mesures visant à faciliter la capitalisation des régimes de retraite aux entreprises éprouvant des difficultés financières.	En continu.	Concevoir des initiatives de nature législative ou réglementaire en collaboration avec les organismes de réglementation, au besoin.
Le gouvernement demande des avis sur la meilleure façon d'éliminer le double emploi des fonctions de prudence, d'administration et de services intégrés entre le Bureau du surintendant des institutions financières et la Société d'assurance-dépôts du Canada.	Le gouvernement prend cette initiative afin de mettre en œuvre des changements au cours de la période de planification.	Changements apportés.
Le gouvernement collabore avec les provinces et les territoires afin d'améliorer le système de réglementation relative aux valeurs mobilières au Canada.	En continu.	Mesures prises pour améliorer l'efficacité de la réglementation des valeurs mobilières au Canada.

Priorité : Solide assise sociale

Résultas prévus

1) Viabilité du Régime de pensions du Canada (RPC)

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Mettre en vigueur le projet de loi C-3, qui mettra en œuvre le transfert de l'actif résiduel du RPC à l'Office d'investissement du RPC.	Le reste de l'actif du RPC sera transféré sur une période de trois ans.	L'Office d'investissement du RPC publie des états financiers annuels et trimestriels dans lesquels il communique les résultats de ses placements et les changements à l'actif du RPC.

Priorité : Garantir la place du Canada dans le monde

Résultats prévus

1) Veiller à ce que le système financier canadien soit sûr et qu'il respecte les normes internationales de lutte contre les abus financiers et le financement des activités terroristes

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Participer au Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre continuelles de ses recommandations.	Les mesures législatives et les règlements seront mis à jour au besoin pour tenir compte des changements apportés par le GAFI.	Élaboration des lois et règlements après consultation.
Préparation en vue de l'examen parlementaire quinquennal de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (LRPCFAT) et réponse à cet examen (Projet de loi C-22).	L'examen parlementaire doit commencer d'ici juillet 2005.	Élaboration de lois et règlements, au besoin, après consultation.
Candidature à la présidence au GAFI et appartenance au Groupe anti-blanchiment de l'Asie-Pacifique.	La décision concernant la présidence du GAFI à l'été 2005 et l'appartenance au Groupe anti-blanchiment de l'Asie-Pacifique à l'été 2006.	Annonce officielle de la présidence du GAFI et de l'appartenance au Groupe anti-blanchiment de l'Asie-Pacifique.

D) Activité de programme : Développement économique et finances intégrées

Parmi les principales responsabilités, mentionnons la présentation d'analyses et de conseils stratégiques au ministre sur les répercussions financières de la politique et des programmes microéconomiques du gouvernement; la présentation de conseils sur la restructuration des sociétés d'État et d'autres portefeuilles; la présentation de propositions de financement pour les programmes; l'analyse des politiques sectorielles.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
7 728	7 772	7 767

Ressources humaines : ETP

2005-2006	2006-2007	2007-2008
69	69	69

Priorité : Saine gestion financière

Résultats prévus

1) Dépenses budgétaires fondées sur la prudence

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Gérer les demandes de financement d'autres ministères et organismes. (Les mesures incluent l'analyse des politiques et la présentation de conseils au ministre dans le contexte du Cabinet et des comités du Cabinet ainsi que le rôle de contestation.)	En continu. Le plan continuera d'être pris en compte dans l'horizon de planification de trois ans et après cette période.	Équilibre budgétaire.
Participer à l'élaboration des priorités et initiatives gouvernementales tout au long du processus budgétaire.	Annuel, continu.	Production et publication du budget.

Priorité : Croissance économique durable

Résultats prévus

1) Adaptation de tous les secteurs à l'économie du savoir

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Prodiguer des conseils au ministre pour le Cabinet et ses comités et préparer le budget de manière à respecter l'objectif selon lequel les programmes et politiques du gouvernement incitent le secteur privé à être plus compétitif dans l'économie mondiale du savoir.	Le plan continuera d'être pris en compte dans l'horizon de planification de trois ans et après cette période.	Preuve d'innovation (rendement en matière de R&D et de brevets), adoption technologique (investissements dans les machines et le matériel) et réussite sur les marchés mondiaux dans tous les secteurs de l'économie (exportations).

2) Soutien à la recherche et au développement

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Fournir des conseils au ministre pour le Cabinet et ses comités et préparer le budget conformément à l'objectif d'établissement d'un environnement plus propice à la recherche et au développement dans tous les secteurs.	Le plan continuera d'être pris en compte dans l'horizon de planification de trois ans et après cette période.	Augmentation des investissements nationaux dans la recherche et le développement en pourcentage du produit intérieur brut. L'objectif consiste à passer, d'ici 2010, du 15e au 5e rang des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur le plan de l'investissement national dans la recherche et le développement.
Préciser l'appui que le gouvernement fournit à la commercialisation des résultats de recherche des laboratoires gouvernementaux, des universités et des hôpitaux de recherche.	Le plan continuera d'être pris en compte dans l'horizon de planification de trois ans et après cette période.	Résultats de commercialisation améliorés de la part des laboratoires de recherche, y compris un certain nombre de revenus tirés d'entreprises dérivées et de l'octroi de liences.

Priorité : Solide assise sociale

Résultats prévus

1) Fournir du financement prévisible à long terme aux municipalités canadiennes afin de les aider à investir dans l'infrastructure

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Partager une tranche des revenus tirés de la taxe fédérale sur l'essence avec les municipalités, par l'entremise des provinces, des territoires et des Premières Nations, afin de financer des projets d'infrastructure durables.	À compter de 2005-2006, le financement connaîtra une majoration progressive sur cinq ans, atteignant au total près de 5 G$.	Accords bilatéraux de financement signés avec les provinces, les territoires et les Premières Nations par l'intermédiaire d'Affaires indiennes et du Nord Canada. Accroître le stock d'infrastructure des municipalités.

2) Collaborer avec d'autres ministères fédéraux afin d'élaborer des mesures permettant au Canada de dégager des résultats durables en matière de changement climatique, tout en maintenant la vigueur et la croissance de l'économie

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Le gouvernement peaufinera et mettra en œuvre un plan d'action national équitable sur le changement climatique en partenariat avec les administrations provinciales et territoriales et avec d'autres intervenants.	Le plan continuera d'être pris en compte dans l'horizon de planification de trois ans et après cette période.	Un plan d'action national équitable sur le changement climatique est mis en oeuvre.
Collaborer avec d'autres ministères, administrations gouvernementales et intervenants à la conception d'un plan obligatoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les grands émetteurs finaux.		Un plan obligatoire de réduction des gaz à effet de serre pour les grands émetteurs finaux est mis en œuvre.

Participer aux travaux relatifs à des mécanismes pouvant éventuellement faciliter la mise sur pied d'un système d'échange de permis au Canada comme à l'étranger.		

3) Continuer à sensibiliser les gens au processus ministériel de mise en œuvre de la Directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (évaluation environnementale stratégique)

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Demander à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) de faire un exposé annuel sur l'EES à l'intention du Groupe de travail sur le développement durable et d'autres agents intéressés du Ministère. Présenter l'EES aux agents sur le processus interne. Présenter un rapport au comité de coordination ministériel sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'EES au sein du Ministère.	En continu, activités annuelles.	Le nombre d'EES menées par le Ministère sera suivi et surveillé.

E) Activité de programme : Relations fédérales-provinciales et politique sociale

Parmi les principales responsabilités, mentionnons incluent la présentation d'analyses et de conseils au ministre sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, les relations économiques et les politiques et programmes sociaux du Canada, notamment la santé, l'assurance-emploi, les prestations aux aînés, les programmes destinés aux Autochtones, les programmes d'éducation et les programmes liés à la culture.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
22 596	12 654	12 646

Ressources humaines : ETP

2005-2006	2006-2007	2007-2008
105	106	106

Priorité : Solide assise sociale

Résultats prévus

1) Renouvellement continu du réseau canadien de soins de santé

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Élaborer des politiques et des options afin de régler les problèmes budgétaires liés à la santé.	En continu.	À intervalles réguliers, analyses, rapports et conseils sur les questions de financement des soins de santé touchant les provinces et les territoires.
Continuer de surveiller et d'évaluer la mise en œuvre des accords des premiers ministres conclus avec les provinces, en 2001 et 2003, concernant le renouvellement du réseau de santé canadien, ainsi que les progrès des réformes de la santé en cours, et participer aux discussions entre les premiers ministres sur la viabilité du réseau de la santé.	En continu.	Déploiement d'efforts continus afin de collaborer avec les provinces et les territoires au renouvellement du réseau des soins de santé, aux discussions sur sa viabilité et à la mise en œuvre des accords avec les provinces, y compris les comptes rendus à la population canadienne.
Travailler à la mise en œuvre des accords décrits dans le Plan décennal de 2004 pour consolider les soins de santé.	Certaines mesures législatives doivent être terminées avant la fin de 2004-2005. D'autres mesures législatives ou réglementaires peuvent être nécessaires en 2005-2006.	Des mécanismes de paiement sont établis et des ententes conclues sur la mesure de l'atteinte des cibles relatives à la santé.

2) Renouveler les accords fiscaux avec les provinces et les territoires

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Améliorer le système fédéral-provincial de transferts de péréquation et la formule de financement des territoires comme suit:	En continu pendant la durée du mandat d'un groupe d'experts indépendant, qui doit déposer son rapport d'ici la fin de 2005, la nouvelle loi devant suivre d'ici la fin de 2005-2006.	Après la réception du rapport final du groupe d'experts, se préparer à l'examen parlementaire et à l'adoption de la loi.
• Appuyer le groupe d'experts indépendant proposé qui examine les méthodes permettant d'atteindre les objectifs constitutionnels.	Après le choix du groupe d'experts par le gouvernement, offrir un soutien technique permanent à la demande du groupe.	Présentation de données actuelles, au besoin.
• Élaboration d'options stratégiques axées sur le rapport du groupe d'experts indépendant.	Après le rapport du groupe indépendant et l'examen par le Parlement, préparer des options stratégiques aux fins d'examen.	Présentation d'options stratégiques au ministre après le rapport du groupe d'experts indépendant.
• Préparer la loi pour mettre en œuvre les changements.	Après le rapport du groupe d'experts et la décision du gouvernement, préparer la loi requise aux fins d'examen par le Parlement.	Rapide préparation de la loi visant à mettre en œuvre les décisions du gouvernement.

3) Viabilité du Régime de pensions du Canada (RPC)

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Procéder à l'examen triennal de la situation financière du RPC.	Terminer le prochain examen triennal d'ici la fin de 2005 conformément à l'exigence législative.	Révisions actuarielles périodiques du RPC.

4) Soutien accru aux familles ayant des enfants

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Appuyer la mise en œuvre de la nouvelle Initiative d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, annoncée dans le budget de 2005.	Conventions de fiducie avec les provinces et les territoires pour 700 millions de dollars à mettre en place d'ici la fin de mars 2005. Soutien additionnel aux provinces et aux territoires à suivre; en place pour l'exercice 2006-2007.	Appui des provinces et des territoires pour les programmes et services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, basés sur les principes énoncés par le Bureau du vérificateur général.

5) Examen du mécanisme de détermination des cotisations d'assurance-emploi

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Mise en œuvre d'un nouveau mécanisme de détermination des taux de cotisation à l'assurance-emploi.	Avant l'établissement du taux des cotisations pour 2006.	Mise en place des modifications législatives nécessaires avant le 1er janvier 2006.

F) Activité de programme : Finances et échanges internationaux

Les activités portent sur les domaines suivants : droits à l'importation, recours commerciaux, investissements directs étrangers, coopération économique, aide au développement international, financement des exportations et relations financières internationales; appuyer la participation du ministre aux G-7 et G-20 ainsi que dans les institutions financières internationales.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
15 719	15 819	15 809

Ressources humaines : ETP

2005-2006	2006-2007	2007-2008
124	124	124

Priorité : Garantir la place du Canada dans le monde

Résultats prévus

1) Intensifier la croissance, le développement, la libéralisation du commerce et la stabilité financière dans le monde

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Appuyer la participation du ministre aux réunions des ministres des Finances des G-7, G-10 et G-20 et à d'autres instances, notamment l'APEC, les réunions des ministres des Finances du Commonwealth et les partenariats bilatéraux avec d'autres pays ou groupes régionaux, en élaborant les positions stratégiques du Canada et des propositions de nouvelles politiques à propos des enjeux politiques internationaux qui ont une incidence sur la vigueur de l'économie mondiale; soutenir le ministre en sa qualité de gouverneur pour le Canada du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.	En continu, compte tenu du caractère évolutif de l'économie mondiale; divers groupes, tels que le G-7 et le G-20, examinent périodiquement les progrès dans des secteurs comme la prévention et la résolution des crises et l'efficacité de l'aide.	Participer à des initiatives internationales visant à améliorer la stabilité financière et la prospérité dans le monde. Discussions et rapports sur le Programme de croissance du G-7, ce qui inclut l'examen par chaque pays des réformes réalisées, en particulier dans les secteurs qui améliorer les perspectives de croissance économique.
Appuyer la participation du ministre à la Commission pour l'Afrique en élaborant la position du Canada, particulièrement sur les enjeux économiques et en appuyant de nouvelles initiatives liées au développement et à la croissance en Afrique.	Le rapport de la Commision prévu pour mars 2005 contiendra des recommandations concrètes aux dirigeants du G-8, réunis au Sommet de Gleneagles, afin d'améliorer l'aide au développement dévolue à l'Afrique.	Les progrès seront mesurés par l'influence qu'aura le Canada sur les résultats qui tiennent compte des priorités canadiennes. En outre, au moins trois nouvelles initiatives obtiendront le soutien du Canada dans le contexte des travaux de la Commission pour l'Afrique.

Participation aux négociations entourant la 14e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement.	La Banque mondiale demande que ces négociations soient terminées au début de 2005.	Achèvement et réussite des négociations sur la reconstitution des ressources au début de 2005.
Favoriser une meilleure compréhension de l'économie canadienne à l'étranger.	En continu.	Activités de sensibilisation faisant connaître le Canada sur les marchés financiers clés.
Réformer la gouvernance de l'Enveloppe de l'aide internationale (EAI) afin d'établir une approche pangouvernementale pour déterminer les efforts d'aide internationale du Canada.	Cadre présenté dans le budget de février 2005 ainsi que les affectations pour l'exercice 2005-2006. Le nouveau cadre de gestion doit être en place d'ici août 2005. Un mémoire au Cabinet interministériel qui détermine les affectations pour l'exercice 2006-2007 doit être présenté au Comité des affaires mondiales à l'automne 2005.	Un cadre fonctionnel, accompagné de lettres d'appui des ministres des Finances, des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, adressées au président du Conseil du Trésor, seront requises d'ici août 2005 pour débloquer les affectations dans l'EAI pour l'exercice 2006-2007. Ces affectations, plus l'allocation de nouveaux fonds, seront décidées par le Comité des affaires mondiales et lors de discussions du Cabinet à temps pour le dépôt du Budget principal des dépenses de 2006-2007.

2) Un système commercial international renforcé et un accès plus sûr des exportations canadiennes aux principaux marchés étrangers

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Travailler afin d'améliorer les règles internationales de commerce et d'investissement et de faire progresser la libéralisation commerciale auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et dans les initiatives de commerce et d'investissement régionales et bilatérales.	Le cycle du développement de Doha, dans le cadre des négociations commerciales multilatérales de l'OMC, qui a commencé en novembre 2001, se poursuit en mettant l'accent sur la conclusion d'une entente générale à la conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong en décembre 2005.	La défense efficace des intérêts et des priorités du Canada dans les domaines où le Ministère assume la responsabilité au premier chef (p. ex. accès aux marchés, recours commerciaux, mesures disciplinaires applicables aux subventions et services financiers) et un mandat partagé (investissement) élaboré après consultation des partenaires au pays.

	Les négociations entourant la conclusion d'accords de libre-échange avec quatre pays d'Amérique centrale (le Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua) et avec l'Association européenne de libre-échange (Suisse, Norvège, Islande et Liechtenstein) pourraient se conclure en 2005. Possibilité de lancer des négociations visant des accords de libre-échange avec la Corée du Sud et des pays antillais en 2005; les négociations récemment entreprises sur l'investissement se poursuivront avec l'Inde, la chine, le Pérou et les nouveaux pays membres de l'UE.	Participer à l'élaboration des propositions du Canada sur l'accès au marché et les règles commerciales de l'accord de Doha et des accords régionaux et bilatéraux.
Veiller à ce que l'accord de libre échange nord-américain (ALENA) continue de stimuler le commerce et l'investissement en Amérique du Nord, par exemple en libéralisant les règles d'origine de l'ALENA et en précisant davantage les dispositions relatives à l'investissement.	En continu.	Défense efficace des intérêts et des priorités du Canada élaborés après consultation des partenaires au pays. La première phase de libéralisation des règles d'origine de l'ALENA a été mise en œuvre le 1er janvier 2005. Les produits visés par les règles plus libérales représentent des échanges commerciaux trilatéraux totalisant 20 G$ US.
Poursuivre les efforts consacrés aux accords sur la protection des investissements étrangers auprès des partenaires bilatéraux.	Poursuivre les négociations entreprises récemment en matière d'investissement avec l'Inde et la Chine et conclure les négociations avec le Pérou et les nouveaux pays membres de l'UE afin de protéger nos relations commerciales avec ces partenaires.	Défense efficace des intérêts et des priorités du Canada élaborées après consultation des partenaires au pays.
Participer aux efforts visant à assurer aux producteurs canadiens un accès plus sûr aux marchés étrangers et faire valoir les droits du Canada en vertu des accords commerciaux internationaux.	En continu.	Gestion et règlement efficaces des problèmes ou différends commerciaux et progression des stratégies visant à renforcer l'accès sécuritaire des entreprises canadiennes aux marchés.

Veiller à ce que les politiques en matière de tarif et de recours commerciaux appuient et améliorent la compétitivité des entreprises canadiennes.	En continu.	Réponses pertinentes en temps opportun aux propositions de réduire les tarifs sur les intrants importés à des fins de fabrication ou relativement aux recours commerciaux.
Préconiser un rôle plus important pour le marché et un plus grand choix de services financiers pour les exportateurs canadiens afin de soutenir les entreprises canadiennes à l'étranger de la manière suivante : i) supervision d'Exportation et développement Canada (EDC) par une participation à son conseil d'administration; ii) communications régulières avec le secteur commercial et la collectivité internationale du financement commercial.	En continu.	Conseils efficaces d'EDC et régularité des contacts avec le secteur commercial et la collectivité internationale du financement commercial.

3) Accroître l'efficacité et la sécurité des frontières

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Participer aux travaux visant à accroître l'efficacité et la sécurité des frontières entre le Canada et les États-Unis.	En continu. Le nouveau partenariat en Amérique du Nord conclu avec les États-Unis comprend des enjeux portant sur la sécurité, la prospérité (y compris l'efficacité de la réglementation) et la qualité de vie.	Mise en œuvre efficace des mesures de renforcement de la sécurité et de l'efficacité des frontières.
Examiner les droits pour la sécurité des passagers du transport aérien (DSPTA) pour veiller à ce que les revenus tirés de ces frais s'harmonisent toujours aux coûts du système de sécurité amélioré.	Les DSPTA ont été revus et le montant des droits réduits dans les budgets de 2003, de 2004 et de 2005. ces études seront menées tous les ans. Les résultats de la dernière étude seront présentés dans le budget de 2005.	Les DSPTA continueront d'être révisés au fil du temps pour faire en sorte que le revenu continue de correspondre aux dépenses sur une période de cinq ans.

G) Activité de programme : Dette publique

Il faut veiller au financement, prévu par la loi, des frais d'intérêt et de service de la dette publique ainsi que du coût d'émission de nouveaux emprunts, au besoin.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
35 083 845	35 580 448	36 375 845

Ressources humaines : ETP

2005-2006	2006-2007	2007-2008
38	38	38

Priorité : Saine gestion financière

Résultats prévus

1) Financement stable à faible coût des emprunts du gouvernement du Canada

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Rajuster les programmes de la dette de sorte que des progrès soient réalisés dans l'atteinte de l'objectif de faire passer à 60 % la part de la structure de la dette qui est financée à taux fixe, objectif annoncé dans le budget de 2003.	En continu. Sous réserve des initiatives annuelles prévues dans la Stratégie de gestion de la dette (http://www.fin.gc.ca/ purl/dms-f.html).	Coûts du service de la dette publique résumés dans le Rapport financier annuel du gouvernement du Canada (http://www.fin.gc.ca/ purl/afr-f.html) et autres résultats résumés dans le Rapport sur la gestion de la dette.

2) Programme efficace de placement des titres sur le marché de détail

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Maintenir la pertinence des Obligations d'épargne du Canada pour les Canadiens. Équilibrer les efforts de vente et de fidélisation afin de gérer le recul du portefeuille.	En continu. Sous réserve des initiatives annuelles adoptées aux termes du plan d'activités.	Comparaison avec le Plan d'activités annuel préparé par Placements Épargne Canada, qui est un organisme de service spécial du ministère des Finances Canada.

Apporter des modifications au programme de placement de titres sur le marché de détail après la fin de son examen.	En continu. Sous réserve des initiatives annuelle adoptées aux termes du plan d'activités.	Modifications annoncées en vue de la campagne annuelle de souscription aux Obligations d'épargne du Canada. Renseignements supplémentaires à l'adresse suivante : http://www.csb.gc.ca/fr.

H) Activité de programme : Pièces de monnaie canadienne

Payer les coûts de production et de distribution des pièces de monnaie canadienne de circulation.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
82 200	83 100	80 700

Priorité : Saine gestion financière

Résultats prévus

1) Production de pièces de monnaie à un coût raisonnable pour répondre à la demande de l'économie

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Paiement exact, approprié et en temps opportun des coûts de production et de distribution des pièces de monnaie canadienne.	En continu.	Vérification régulière des versements faits à la Monnaie royale canadienne (MRC) pour la production et la distribution de pièces de monnaie canadienne.
Nouvelle entente de production et de distribution de pièces de monnaie avec la MRC comportant des modalités et des arrangements qui sont de nature plus commerciale et qui favorisen t l'efficacité.	2005- 2006.	Des cibles d'efficacité aux chapitres de la production et de la distribution seront intégrées à l'entente.

I) Activité de programme : Paiements de transfert aux provinces et territoires

Paiements de transfert conformes aux lois et aux ententes conclues avec les provinces et les territoires.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2005-2006	20 06-2007	2007-2008
36 896 500	39 377 000	41 985 503

Priorité : Solide assise sociale

Résultats prévus

1) Aide financière aux provinces et aux territoires canadiens pour leur permettre d'offrir un système universel et public de soins de santé, d'éducation postsecondaire et d'aide sociale

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Mettre en application les nouveaux accords pris dans le cadre du Programme de péréquation et de la formule de financement des territoires.	Les accords législatifs et administratifs doivent être en place d'ici le 15 avril 2005.	Mise en place des pouvoirs législatifs et réglementaires nécessaires pour faire des paiements dans le cadre des nouveaux accords.
Assurer l'administration efficace des programmes de transfert, y compris le versement exact en temps opportun des paiements de transfert aux provinces et aux territoires conformément à la loi et aux règlements.	En continu.	Versement exact en temps opportun des paiements mensuels aux provinces et aux territoires d'après les estimations officielles. Le Bureau du vérificateur général du Canada vérifie ces calculs tous les ans. On trouvera de plus amples renseignements sur ce sujet à : http://www.fin.gc.ca/access/fedprovf.html.

J) Activité de programme : Institutions financières internationales

Responsable d'administrer les souscriptions du Canada aux institutions financières internationales et les obligations connexes.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
1 322 263	517 141	506 806

Priorité : Garantir la place du Canada dans le monde

Résultats prévus

1) Administration efficace des engagements internationaux du Canada liés aux accords de rééchelonnement de la dette du Club de Paris et à l'aide financière accordée à l'Association internationale de développement (IDA), au Fonds monétaire international et à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Plans	Calendrier	Indicateurs de mesure du rendement
Continuer de représenter le Canada au Club de Paris et à mettre en œuvre les accords multilatéraux de rééchelonnement de la dette.	En continu.	Rapide mise en œuvre des accords entre le Canada et les pays bénéficiaires.
Continuer à s'acquitter des contributions financières du Canada aux reconstructions passées des ressources de l'IDA et élaborer un échéancier de paiement pour les engagements du Canada quant à la 14e reconstruction des ressources de l'IDA (IDA 14).	Les négociations relatives à IDA 14 devraient être terminées au début de 2005; les paiements du Canada à l'IDA au titre des reconstructions passées sont fixes.	Aucun paiement en retard et concordance entre la contribution financière du Canada à IDA 14 et les priorités et l'enveloppe de l'aide internationale.
Continuer à offrir des subventions et des prêts à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) afin de soutenir l'aide du Fonds monétaire international aux pays à faible revenu.	L'échéancier des subventions est déjà fixé et les prêts sont offerts sur demande par le Fonds monétaire international.	Aucun paiement en retard.
Continuer les paiements à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) pour les actions souscrites en vertu de la majoration générale du capital (qui a pris effet en avril 1997).	Calendrier fixe comportant huit versements annuels égaux (1998-2006).	Aucun paiement en retard.

Section III : Supplément d'information

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de 2005-2006 du ministère des Finances Canada.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation de la Partie III du Budget des dépenses : Rapport sur les plans et les priorités*.

- Il respecte les exigences de présentation particulières qui sont énoncées dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.
- Il utilise une version approuvée de l'Architecture des activités de programme (AAP).
- Il contient de l'information uniforme complète, équilibrée et précise.
- Il constitue une base de responsabilisation à l'égard des résultats atteints au moyen des ressources et des pouvoirs conférés.
- Il présente les résultats financiers en fonction des montants approuvés des dépenses prévues provenant du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

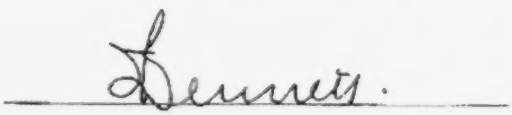

Ian E. Bennett
Sous-ministre, Finances

Information sur l'organisation

Architecture des activités de programme et organigramme

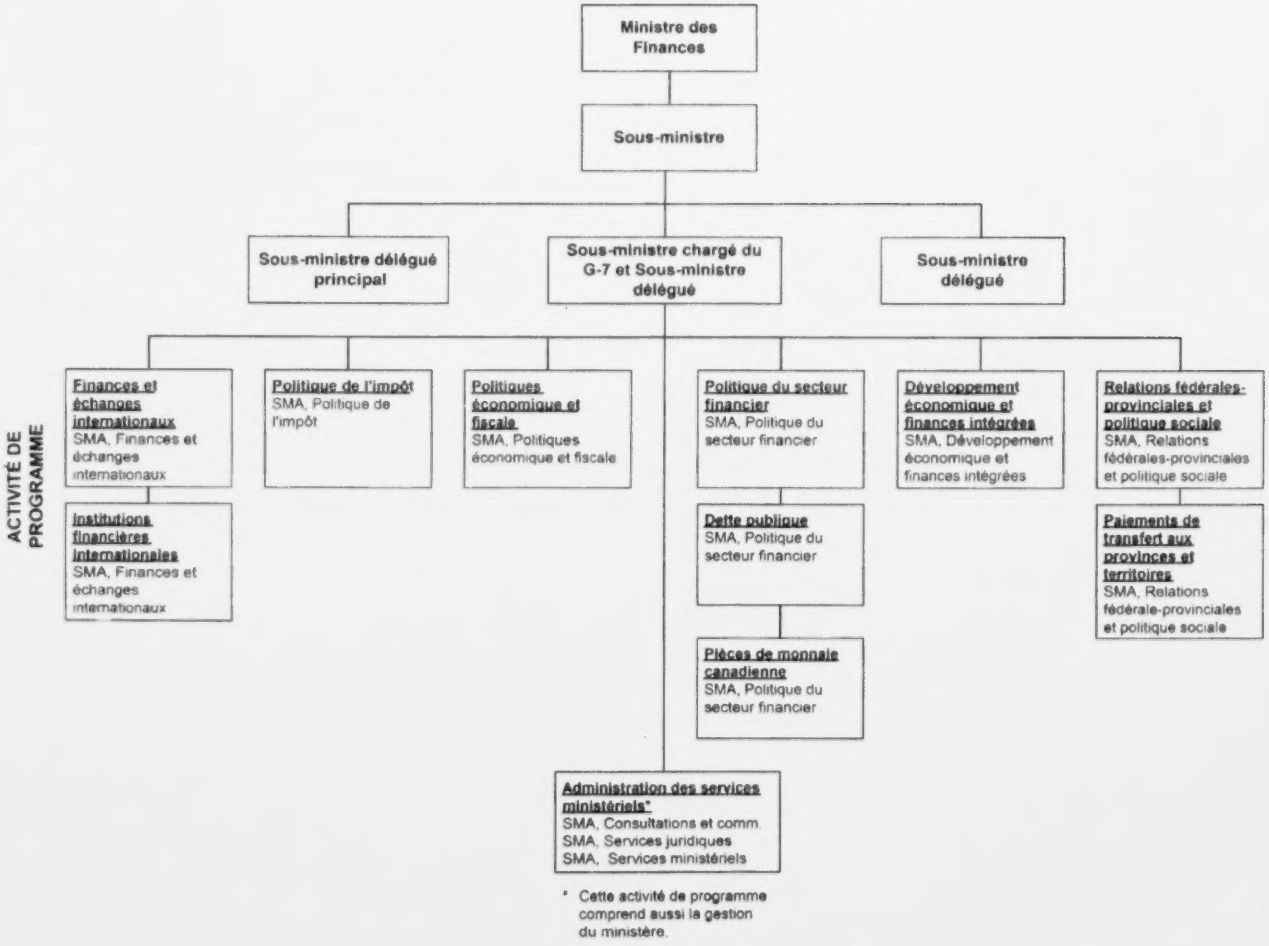
Ministre des Finances
Sous-ministre
Sous-ministre délégué principal
Sous-ministre chargé du G-7 et Sous-ministre délégué
Sous-ministre délégué
ACTIVITÉ DE PROGRAMME
Finances et échanges internationaux
SMA, Finances et échanges internationaux
Institutions financières internationales
SMA, Finances et échanges internationaux
Politique de l'impôt
SMA, Politique de l'impôt
Politiques économique et fiscale
SMA, Politiques économique et fiscale
Politique du secteur financier
SMA, Politique du secteur financier
Dette publique
SMA, Politique du secteur financier
Pièces de monnaie canadienne
SMA, Politique du secteur financier
Développement économique et finances intégrées
SMA, Développement économique et finances intégrées
Relations fédérales-provinciales et politique sociale
SMA, Relations fédérales-provinciales et politique sociale
Paiements de transfert aux provinces et territoires
SMA, Relations fédérale-provinciales et politique sociale
Administration des services ministériels*
SMA, Consultations et comm.
SMA, Services juridiques
SMA, Services ministériels
* Cette activité de programme comprend aussi la gestion du ministère.

Tableau 1 : Dépenses prévues et équivalents temps plein du Ministère

	Prévision de dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
		(en milliers de dollars)		
Politique de l'impôt	29 926	**30 330**	30 377	30 358
Politiques économique et fiscale	14 054	**14 674**	14 696	14 687
Politique du secteur financier	13 933	**16 270**	15 906	15 972
Développement économique et finances intégrées	7 909	**7 614**	7 660	7 655
Relations fédérales-provinciales et politique sociale	10 265	**12 453**	12 472	12 464
Finances et échanges internationaux	14 552	**15 567**	15 591	15 582
Dette publique	36 200 000	**35 887 000**	36 976 000	37 277 000
Pièces de monnaie canadienne	48 000	**82 200**	83 100	80 700
Institutions financières internationales	1 116 620	**1 188 540**	421 533	413 133
Paiements de transfert aux provinces et territoires	31 555 000	**32 690 873**	34 166 831	35 595 038
Budgétaire du Budget principal des dépenses (montant brut)	69 010 260	**69 945 519**	71 744 167	73 462 589
Institutions financières internationales	132 275	**108 923**	7 471	5 536
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (montant brut)	132 275	**108 923**	7 471	5 536
Moins les revenus non réaffectables	620	**620**	620	620
Total du budget principal des dépenses	69 141 912	**70 053 822**	71 751 018	73 467 505
Rajustements				
Budget supplémentaire des dépenses				
Groupe d'experts		**10 000**		
Négociations collectives	1 912	**1 915**	2 029	2 029
Monnaie canadienne	25 000			
Vente des actions du gouvernement dans Pétro-Canada	5 400			
Report des budgets de fonctionnement 2003-2004	4 170			
Budget de lutte contre le blanchiment d'argent	278			
Dette publique	(1 522 335)			
Paiements de transfert aux provinces et territoires	(1 112 843)			
Subventions aux pays très endettés	34 400			
Contribution à la réserve pour publicité	(170)			

	Prévision de dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
		(en milliers de dollars)		
Création d'une réserve pour publicité par transferts législatifs	(10 835)			
Campagne de souscription aux Obligations d'épargne du Canada	10 665			
Annonce budgétaire				
Comité d'examen des dépenses[1]		**(1 400)**	(2 600)	(3 900)
Économies sur les achats		**(120)**		
Initiative canadienne à l'égard de la dette[2]		**24 800**		
Paiements de transfert aux provinces et aux territoires[3]	6 831 500	**4 205 627**	5 210 169	6 390 465
Dette publique[4]	(1 500 000)	**(801 755)**	(1 392 952)	(897 255)
Autres ajustements :				
Paiements aux associations de développement international (ADI)[5]			88 137	88 137
Total des rajustements	*2 767 142*	*3 439 067*	*3 904 783*	*5 579 476*
Total des dépenses prévues	71 909 057	**73 492 889**	75 655 801	79 046 981
Total des dépenses prévues	71 909 057	**73 492 889**	75 655 801	79 046 981
Moins les revenus non disponibles	136 200	**117 500**	117 500	117 500
Plus le coût des services reçus sans frais	13 264	**13 574**	14 859	15 116
Coût net du programme	71 786 121	**73 388 963**	75 553 160	78 944 597
Équivalents temps plein	874	880	877	877

1) Cela réflète les réductions aux dépenses prévues du Ministère à la suite de l'examen des dépenses, lesquelles ont été annoncées dans le budget de 2005. Ces réductions seront achevées grâce à d'autres efficiences et économies réalisées dans le Programme de placement de titres sur le marché de détail de Placements Épargne Canada.

2) Reflète la nouvelle Initiative canadienne à l'égard de la dette pour l'amélioration du cadre multilatéral d'allégement de la dette des pays les plus pauvres, annoncé le 2 février 2005.

3) Augmentations aux paiements de transfert sont attribuables aux sujets annoncés dans le budget de 2005 et sont assujetties à la sanction de la législation.

4) Les prévisionistes du secteur public ont de beaucoup réduit leurs prédictions en ce qui concerne les taux d'intérêt à cour et à long terme. Ce changement signifie des frais moindres pour la dette publique comparativement à ceux annoncés dans la Mise à jour de novembre 2004.

5) Reflète les négociations des ADI complétées à la fin de février 2005.

Tableau 2 : Programme par activité

	2005-2006								
	Budgétaire					Non budgétaire	Total		
Activité de programme	Fonctionnement	Subventions et contributions	Montant brut	Revenu	Montant net	Prêts, investissements et avances	Total du budget principal	Rajustements (dépenses prévues ne se trouvant pas dans le budget principal)	Total des dépenses prévues
					(en milliers de dollars)				
Politique de l'impôt	30 330		30 330	(194)	30 136		30 136	583	**30 719**
Politiques économique et fiscale	14 674		14 674	(94)	14 580		14 580	332	**14 912**
Politique du secteur financier	16 270		16 270	(104)	16 165		16 165	242	**16 407**
Développement économique et finances intégrées	7 614		7 614	(49)	7 565		7 565	164	**7 728**
Relations fédérales-provinciales et politique sociale	12 453		12 453	(80)	12 373		12 373	10 223	**22 596**
Finances et échanges internationaux	15 567		15 567	(100)	15 467		15 467	251	**15 719**
Dette publique	35 887 000		35 887 000		35 887 000		35 887 000	(803 155)	**35 083 845**
Monnaie canadienne	82 200		82 200		82 200		82 200		**82 200**
Institutions financières internationales		1 188 540	1 188 540		1 188 540	108 923	1 297 463	24 800	**1 322 263**
Paiements de transfert aux provinces et territoires		32 690 873	32 690 873		32 690 873		32 690 873	4 205 627	**36 896 500**
Total	**36 066 106**	**33 879 413**	**69 945 519**	**(620)**	**69 944 899**	**108 923**	**70 053 822**	**3 439 067**	**73 492 889**

Tableau 3 : Postes votés et législatifs du budget principal

2005-2006

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	Budget principal actuel	Budget principal précédent
		(en milliers de dollars)	
1	Dépenses de fonctionnement	**84 048**	77 821
5	Subventions et contributions	**944 000**	816 000
10	Paiement de transfert aux administrations territoriales	**1 800 100**	1 785 000
(S)	Ministre des Finances – traitement et allocation pour automobile	**70**	70
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**12 168**	12 126
(S)	Paiements à l'Association internationale de développement	**239 740**	292 420
(S)	Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	**4 800**	8 200
(S)	Achat de la monnaie canadienne	**82 200**	48 000
(S)	Dette publique – frais d'intérêt et autres coûts	**35 887 000**	36 200 000
(S)	Subventions législatives (Lois constitutionnelles de 1967 à 1982 et autres autorisations législatives)	**32 000**	31 000
(S)	Péréquation fiscale (Partie I - *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**9 510 000**	10 884 000
(S)	Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1, *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**13 000 000**	12 650 000
(S)	Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1, *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**8 225 000**	7 825 000
(S)	Transfert visant la réforme des soins de santé (Partie V.1, *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**3 500 000**	1 500 000
(S)	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (*Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**(611 000)**	(570 000)
(S)	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI, *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**(2 765 127)**	(2 550 000)
(L15)	Délivrance et paiement de billets à vue à l'Association internationale de développement	**0**	0
(S)	Délivrance de billets à vue à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement — Souscriptions au capital-actions	**9 346**	10 228
(S)	Paiement et encaissement d'effets émis à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement — Souscriptions au capital-actions	**15 577**	17 047
(S)	Émission de prêts à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	**84 000**	105 000
	Total – ministère des Finances Canada	**70 053 822**	69 141 912

Tableau 4 : Coût net du Ministère pour l'exercice visé par le budget

	2005-2006
Total des dépenses prévues	**73 492 889**
	(en milliers de dollars)
Plus les services reçus sans frais	
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**6 087**
Cotisations visant la part des employeurs des primes d'assurance et des dépenses des employés payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (à l'exception des fonds renouvelables)	**4 867**
Indemnisation des victimes d'accident de travail par Développement social Canada	**0 003**
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada	**2 617**
	13 574
Moins les revenus non réaffectables	**117 500**
Coût net du Ministère en 2005-2006	**73 388 963**

Tableau 5 : Prêts, placements et avances (non budgétaires)

	Prévision de dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
		(en milliers de dollars)		
Institutions financières internationales				
Délivrance et paiement de billets à vue à l'Association internationale de développement				
Délivrance de billets à vue à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement — Souscriptions au capital-actions	10 228	**9 346**		
Paiement et encaissement d'effets émis à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement — Souscriptions au capital-actions	17 047	**15 577**	7 471	5 536
Émission de prêts à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	105 000	**84 000**		
Total	132 275	**108 923**	7 471	5 536

Tableau 6 : Sources de revenus réaffectables et non réaffectables

Revenus non disponibles

	Prévisions de revenu 2004-2005	Revenu prévu 2005-2006	Revenu prévu 2006-2007	Revenu prévu 2007-2008
		(en milliers de dollars)		
Politique de l'impôt				
Vente de documents ministériels	194	**194**	195	195
Politiques économique et fiscale				
Vente de documents ministériels	94	**94**	94	94
Politique du secteur financier				
Vente de documents ministériels	104	**104**	102	102
Développement économique et finances intégrées				
Vente de documents ministériels	49	**49**	49	49
Relations fédérales-provinciales et politique sociale				
Vente de documents ministériels	80	**80**	80	80
Finances et échanges internationaux				
Vente de documents ministériels	100	**100**	100	100
Total du revenu réaffectable	620	**620**	620	620

Revenus non disponibles

(en milliers de dollars)	Prévisions de revenu 2004-2005	Revenu prévu 2005-2006	Revenu prévu 2006-2007	Revenu prévu 2007-2008
Monnaie canadienne				
Monnaie canadienne	136 200	**117 500**	117 500	117 500
Total du revenu non réaffectable	136 200	**117 500**	117 500	117 500
Total du revenu réaffectable et non réaffectable	136 820	**118 120**	118 120	118 120

Tableau 7 : Besoins de ressources par direction ou par secteur

2005-2006

	Politique de l'impôt	Politiques économique et fiscale	Politique du secteur financier	Développement économique et finances intégrées	Relations fédérales-provinciales et politique sociale	Finances et échanges internationaux	Dette publique	Monnaie canadienne	Institutions financières internationales	Paiements de transfert aux provinces ou territoires	Total des dépenses prévues
						($ thousands)					
Politique de l'impôt	30 719										**30 719**
Politiques économique et fiscale		14 912									**14 912**
Politique du secteur financier			16 407				35 083 845	82 200			**35 182 452**
Développement économique et finances intégrées				7 728							**7 728**
Relations fédérales-provinciales et politique sociale					22 596					36 896 500	**36 919 096**
Finances et échanges internationaux						15 719			1 322 263		**1 337 982**
Total	**30 719**	**14 912**	**16 407**	**7 728**	**22 596**	**15 719**	**35 083 845**	**82 200**	**1 322 263**	**36 896 500**	**73 492 889**

Tableau 8 : Principales initiatives de réglementation

Règlements	Résultats prévus
On déposera un projet de loi visant à actualiser les dispositions sur la gouvernance dans les lois régissant les institutions financières pour tenir compte de l'adoption du projet de loi S-11 (modifications de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) et des faits nouveaux dans le secteur des entreprises en général.	La loi et les règlements seront élaborés.
Des modifications seront apportées au *Règlement sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* pour permettre à l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (OIRPC) d'investir dans des sociétés immobilières, des sociétés du secteur des ressources et des sociétés de placement, des montants supérieurs à la limite de 30 pour cent afin de placer l'OIRPC sur le même pied que les régimes de pensions régis par la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension.*	Des règlements seront rédigés après la fin de l'examen fédéral-provincial triennal du Régime de pensions du Canada (RPC) en 2005.
Des modifications corrélatives et techniques seront apportées au *Règlement sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada,* modifications découlant de la *Loi modifiant le Régime de pensions du Canada et la Loi sur l'office d'investissement du Régime de pensions du Canada,* L. C. 2003, ch. 5, qui est entré en vigueur le 1er avril 2004.	Des règlements seront rédigés après la fin de l'examen fédéral-provincial triennal du Régime de pensions du Canada (RPC) en 2005.
D'autres modifications au *Règlement sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* pourront être demandées au cours de l'examen fédéral-provincial triennal du RPC, qui devrait se terminer en 2005.	Des règlements seront rédigés après la fin de l'examen fédéral-provincial triennal du Régime de pensions du Canada (RPC) en 2005.
Des modifications peuvent être apportées aux règlements en vertu de la Partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise* (TPS et TVH) – La Partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise* contient un certain nombre de dispositions qui confèrent les pouvoirs de réglementation nécessaires pour régler les questions relatives à la TPS/TVH.	Par l'intermédiaire de règlements, le gouvernement peut proposer des changements afin de traiter de certaines questions relatives à la TPS/TVH. Ces modifications sont nécessaires à intervalles réguliers pour faire face aux problèmes stratégiques et techniques qui se présentent.

Règlements	Résultats prévus
Tarif des douanes – Le Tarif contient des dispositions qui autorisent le gouvernement à répondre aux besoins de compétitivité de l'industrie canadienne, à faire respecter les droits du Canada et à satisfaire à ses obligations conformément aux ententes et accords internationaux auxquels il souscrit.	Au moyen de décrets et de règlements, le gouvernement continuera d'intervenir pour répondre aux besoins de compétitivité de l'industrie canadienne, faire respecter les droits du Canada et satisfaire à ses obligations aux termes des ententes et accords internationaux.
Péréquation.	D'ici la fin de 2004-2005, on finalisera des règlements précisant le mode de calcul des paiements au titre du programme de péréquation, qui entreront en vigueur en 2004-2005.
Règlement découlant du projet de loi C-48 (Imposition du revenu provenant des ressources.)	Le gouvernement prévoit soumettre des règlements à l'étude et à l'approbation du gouverneur en conseil en 2005 afin de donner suite aux mesures prévues dans le projet de loi C-48 (2003), ayant reçu la sanction royale le 7 novembre 2003.
Loi de l'impôt sur le revenu et son règlement – La *Loi de l'impôt sur le revenu* contient un certain nombre de dispositions conférant les pouvoirs de réglementation nécessaires pour régler les questions relatives à l'impôt sur le revenu.	En s'appuyant sur le règlement, le gouvernement peut proposer des modifications afin de régler certains problèmes du régime d'impôt sur le revenu. Il faut modifier le règlement de temps à autre afin de régler les problèmes stratégiques ou techniques émergents.
Modifications au *Règlement de l'impôt sur le revenu* découlant des budgets de 2004 et de 2005.	On a proposé, dans les budgets de 2004 et de 2005, des mesures nécessitant des modifications au *Règlement de l'impôt sur le revenu* (p. ex., rajustements des taux de déduction pour amortissement). Le gouvernement a l'intention de soumettre le règlement à l'examen et à l'approbation du gouverneur en conseil en 2005 afin de donner suite à ces mesures.
Modification à apporter au *Règlement sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1999.* *Règlement sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 2005.*	Quelques modifications mineures portant sur les paiements excédentaires et insuffisants ainsi que sur les plafonds de recouvrement pour 2004-2005. Elles doivent être en place d'ici la mi-mars 2005. Le nouveau règlement doit être en place pour l'exercice 2005-2006 et les exercices suivants afin de maintenir le recouvrement des paiements excédentaires passés, qui remontent à quelques années, concernant non seulement les paiements de péréquation, mais aussi les paiements excédentaires au titre de la perception fiscale. Les plafonds par habitant pour les années futures doivent être en place.

Règlements	Résultats prévus
Modifications à apporter au règlement de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*.	La loi et le règlement seront adoptés afin de donner suite aux recommandations révisées du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux après une consultation publique et aux négociations tenues avec la Fédération des professions juridiques du Canada et la Law Society of British Columbia.

Tableau 9 : Détail des programmes de paiements de transfert

Dans les trois années qui viennent, le ministère des Finances Canada gérera les programmes de paiements de transfert suivants dont le montant excède 5 millions de dollars.

2005-2006

1. Paiements à l'Association internationale de développement
2. Subventions et contributions pour respecter les engagements pris par le Canada dans le cadre d'accords multilatéraux d'allégement de la dette
3. Paiement de transfert aux administrations territoriales
4. Péréquation (Partie I, *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)
5. Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1, *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)
6. Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1, *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)
7. Transfert visant la réforme des soins de santé (Partie V.1, *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)*
8. Subventions législatives (Lois constitutionnelles de 1867 à 1982 et autres autorisations législatives)
9. Accords sur l'exploitation des ressources extracôtières**
10. Paiements de rajustements aux Territoires

2006-2007

1. Paiements à l'Association internationale de développement
2. Subventions et contributions pour respecter les engagements pris par le Canada dans le cadre d'accords multilatéraux d'allégement de la dette
3. Paiement de transfert aux administrations territoriales
4. Péréquation (Partie I, *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)
5. Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1, *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)
6. Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1, *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)
7. Transfert visant la réforme des soins de santé (Partie V.1, *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)*

8. Subventions législatives (Lois constitutionnelles de 1867 à 1982 et autres autorisations législatives)
9. Accords sur l'exploitation des ressources extracôtières**
10. Initiative d'apprentissage et de garde des jeunes enfants**

2007-2008

1. Paiements à l'Association internationale de développement
2. Subventions et contributions pour respecter les engagements pris par le Canada dans le cadre d'accords multilatéraux d'allégement de la dette
3. Paiement de transfert aux administrations territoriales
4. Péréquation (Partie I, *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)
5. Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1, *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)
6. Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1, *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)
7. Transfert visant la réforme des soins de santé (Partie V.1, *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)*
8. Subventions législatives (Lois constitutionnelles de 1867 à 1982 et autres autorisations législatives)
9. Accords sur l'exploitation des ressources extracôtières**
10. Initiative d'apprentissage et de garde des jeunes enfants**

Pour de plus amples renseignements sur les programmes de paiements de transfert susmentionnés, veuillez visite le site Web suivant : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp.

* Au moment de la rédaction du Rapport sur les plans et priorités, le projet de loi C-39, Loi modifiant la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et édictant la Loi concernant l'octroi d'une aide financière à l'égard d'équipements diagnostiques et médicaux, était encore en deuxième lecture au Sénat. Lorsque ce projet de loi sera sanctionné, il modifiera la Loi modifiant la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces pour fusionner le Transfert visant la réforme des soins de la santé dans le Transfert canadien en matière de santé au 1er avril 2005, et pour établir le Transfert visant la réduction des temps d'attente. Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux ne sera pas changé. Ces modifications entreront en vigueur lorsque le projet de loi C-39 recevra la sanction royale.

** Ces mesures annoncées dans le budget de 2005 feront l'objet d'une loi distincte.

Tableau 10 : Initiatives horizontales

Au cours des trois prochaines années, le ministère des Finances Canada participera à l'initiative horizontale suivante en qualité de ministère responsable.

2005-2006

1. Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'initiative horizontale susmentionnée, veuillez visiter le site Web suivant :
http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp

Section IV : Autres points d'intérêt

Stratégie de développement durable

Le « développement durable » se définit comme un développement qui permet de répondre aux besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures et cette notion correspond à un engagement clé de tous les ministères fédéraux. En 1995, la *Loi sur le vérificateur général* a été modifiée de sorte que chaque ministère est désormais tenu de préparer et de tenir à jour une stratégie de développement durable (SDD). Ces stratégies sont déposées à la Chambre des communes et le commissaire à l'environnement et au développement durable vérifie la progression de leur mise en œuvre.

La SDD a pour objet d'exposer les objectifs et les plans d'action d'un ministère en vue d'intégrer le développement durable à ses politiques, ses programmes et ses activités sur des périodes de planification de trois ans. Déposée à la Chambre des Communes en 1997, la première SDD du ministère des Finances Canada a permis d'illustrer de quelle manière les plans économiques et financiers du gouvernement fédéral contribuaient au développement durable au Canada; la stratégie expliquait aussi l'approche et la contribution du Ministère aux enjeux internationaux de développement durable en plus de montrer comment il entendait améliorer sa performance environnementale dans l'exercice de ses activités.

La stratégie du Ministère mise à jour pour 2001-2003 reposait sur les assises établies par la SDD de 1997 et sur les progrès accomplis par le Ministère et l'ensemble du gouvernement sur le plan de la promotion du développement durable. À l'image de la première stratégie, celle de 2001-2003 était axée sur les secteurs où le Ministère peut apporter une contribution unique et importante au développement durable, tant au Canada que dans le monde. La mise à jour de la stratégie de Finances Canada pour la période de 2004 à 2006 a été achevée en décembre 2003. Elle se fonde sur les solides assises établies par les deux versions antérieures. Les stratégies du Ministère pour les périodes 1998-2000, 2001-2003 et 2004-2006 figurent sur le site Web suivant : http://www.fin.gc.ca/purl/susdev-f.html.

Le ministère des Finances Canada a confirmé, dans sa SDD de 2004-2006, deux grands objectifs : promouvoir l'équité transgénérationnelle par une gestion budgétaire efficace; chercher à intégrer de façon plus complète les considérations et visées économiques, sociales et environnementales à l'élaboration de la politique. Pour réaliser ces objectifs, la SDD pour 2004-2006 établit quatre aspects ou thèmes clés sur lesquels le Ministère fondera son action dans les trois prochaines années : bâtir un avenir durable; intégrer l'économie et l'environnement; favoriser le développement durable dans l'économie mondiale et rendre les opérations plus écologiques. Le plan d'action du Ministère pour le développement durable établit un certain nombre d'objectifs et de mesures ciblées pour la période de planification relativement à chacun de ces quatre aspects.

Au cours de la prochaine année, le ministère des Finances Canada s'emploiera à améliorer le suivi de la progression des engagements pris en matière de développement durable et à faire connaître le processus permettant de remplir les obligations du Ministère aux termes de la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale stratégique.

Un exposé détaillé des objectifs, des mesures et des résultats prévus du Ministère en matière de développement durable en 2005-2006, figure à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/plurl/susdev-f.html.

Rapports législatifs et ministériels

Rapport financier annuel du gouvernement du Canada et Tableaux de référence financiers

Rapport annuel du ministre des Finances au Parlement sur les opérations du Compte du fonds des changes

Rapport annuel de Placements Épargne Canada (http://www.csb.gc.ca/ fr)

Budget fédéral canadien

Rapport sur la gestion de la dette

Stratégie de gestion de la dette

Rapport ministériel sur le rendement

Mise à jour économique et financière

L'Économie en bref — publication trimestrielle

Revue financière — publication mensuelle

Titres du gouvernement du Canada — publication trimestrielle

Dépenses fiscales et leur évaluation

Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*

Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*

Rapport sur les plans et priorités

Stratégie de développement durable

Pour obtenir une copie imprimée des rapports susmentionnés, prière de communiquer avec le centre suivant :

Centre de distribution
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Tél. : (613) 995-2855

Ces rapports figurent aussi sur le site Web du ministère des Finances Canada à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca

Index

A

Accord de libre-échange nord-américain 38
Accords de réciprocité fiscale 16
arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, Loi sur les 49, 57, 58
arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, Règlement sur les 55
Association internationale de développement 37, 43, 44, 51, 57, 58, 61

B

Banque européenne pour la reconstruction et le développement 4, 13, 36, 43, 49, 51, 62
Banque mondiale 4, 13, 36, 37
Blanchiment de capitaux 13, 55
Budget équilibré 1, 22

C

Collectivités 10, 12, 20
Comité d'examen des dépenses 6, 23, 47
Commerce 4, 13, 36, 37, 38
Convention fiscale 15
Coopération économique Asie-Pacifique 13, 36
Croissance économique durable 3, 7, 8, 9, 17, 23, 25, 30

D

Dette publique 5, 6, 40, 46, 47, 48, 49, 53
Développement économique et finances intégrées 4, 29, 30, 46, 48, 52, 53
Droits pour la sécurité des passagers du transport aérien 39

E

Échanges commerciaux trilatéraux 38
Éducation 10, 32, 42
Environnement 1, 9, 18, 26, 30, 32, 60, 61
Évaluation environnementale stratégique 32, 61

F

Finances et écharges internationaux 35, 46, 48, 52, 53
Fonds monétaire international 4, 6, 23, 36, 43, 49, 51
Formule de financement des territoires 10, 34, 52
Frais d'intérêt et autres coûts 49

G

G-10 ..... 4, 36
G-20 ..... 4, 13, 35, 36
G-7 ..... 1, 4, 6, 13, 35, 36
Gestion de la dette 6, 25, 40, 62
Guarantir la place du Canada dans le monde 3, 13, 24, 28, 36, 43
Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux 28

I

Impôt sur le revenu des particuliers 16
impôt sur le revenu, Loi de l' 55
impôt sur le revenu, Règlement de l' 55
Institutions financières internationales 3, 35, 42, 46, 48, 51, 53

L

Libre-échange 38

Lois et projets de loi du Parlement

Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension 54
Loi de l'impôt sur le revenu 19, 20, 55
Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada 54
Loi sur la taxe d'accise 54
Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes 28, 56
Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces 49, 57, 58
Loi sur les canadiennes sur les sociétés par actions 54
Règlement sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces 55
Règlement de l'impôt sur le revenu 55
Règlement sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada 54

M

Mesures fiscales 7, 9, 12, 15, 17, 18, 19, 20
Mise à jour économique et financière 21, 22, 62
Monnaie canadienne 41, 46, 48, 49, 52, 53
Municipalités 12, 31

N

normes de prestation de pension, Loi de 1985 sur les 54

O

Obligations d'épargne du Canada 40, 41, 47
Office d'investissement du régime de pensions du Canada, Loi sur l' 54

Office d'investissement du régime de pensions du Canada, Règlement sur l' 54
Organisation de coopération et de développement économiques 4, 5, 6, 16, 24, 30
Organisation mondiale du commerce 4, 26, 37

P

Paiements de transfert 4, 57, 58
Paiements de transfert aux provinces et territoires 46, 47, 48, 53
Péréquation et formule de financement des territoires 10, 11, 34, 42
Personnes handicapées 7, 12, 19
Placements Épargne Canada 40, 47, 62
Politique du secteur financier 24, 46, 48, 52, 53
Politique économique et fiscale 20, 46, 48, 52, 53
Politique de l'impôt 14, 46, 48, 52, 53
Premières nations 16, 31
Prestation fiscale canadienne pour enfants 11
Prestation nationale pour enfants 11

R

Recherche et développement 8, 30
recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, Loi sur le 28, 56
Réduction des impôts 1, 6, 8, 9, 11
Régime de pensions du Canada 4, 27, 34, 54
Relations fédérales-provinciale et politique sociale 32, 46, 48, 52, 53

S

Saine gestion financière 2, 3, 5, 6, 14, 21, 25, 29, 40, 41
Sociétés par actions, Loi Canadienne sur les 54
Secteur des services financiers 10, 25
Soins de santé 1, 10, 11, 18, 33, 42, 49, 57, 58
Solide assise sociale 2, 3, 10, 12, 18, 27, 31, 33, 42
Stratégie de développement durable 60, 62

T

Tarif 4, 39, 55
Tarif des douanes 4, 55
Taxe d'accise 14, 15, 54
taxe d'accise, Loi sur la 54
Titres, gouvernement du Canada 4, 25, 62
Transfert canadien en matière de programmes sociaux 11, 49, 57, 58
Transfert canadien en matière de santé 10, 11, 49, 57, 58
Transfert visant la réforme des soins de santé 49, 57, 58